

L'INVENTAIRE RAISONNÉ DU
PETIT PATRIMOINE
**POPULAIRE DES
N O D E B A I S S E
ET TOURINNES
LA-GROSSE**



LE PETIT PATRIMOINE
POPULAIRE DE LA
NODE BAISSE
ET TOURINNES
LA-GROSS

TOME 3

ÉDITION
Administration communale de Beauvechain
Place Communale, 3 – 1320 Beauvechain

ÉDITEUR RESPONSABLE
Carole Ghiot, Bourgmestre

COORDINATION
Mathieu Bertrand, Chef de projet

GRAPHISME
Sophie Vets

IMPRESSION
Bruxelles - 2023

DÉPÔT LÉGAL
D/2023/14.550/07

ISBN

978-2-9602047-7-3

LE TEXTE ENGAGE LA SEULE RESPONSABILITÉ DES AUTEURS / DIFFUSION GRATUITE

SOMMAIRE

<i>Avant-propos</i>	4	Ruelle Collin	84
<i>Qu'est-ce que le Petit Patrimoine Populaire ?</i>	6	Rue du Culot	86
<i>Un patrimoine en péril</i>	7	Rue Delahaye	94
<i>Avertissement général</i>	8	Chemin Goffin	98
<i>Le village de Nodebais</i>	13	Rue du Grand Brou	100
<i>Plan du village</i>	15	Rue de la Bruyère Saint-Martin	104
Chemin d'Agbiermont	16	Ruelle Lambert	110
Rue Draye	24	Rue Leeman	114
Rue de l'Etang	28	Rue de L'Ecluse	120
Hannières Decock	36	Rue du Petit Jean	124
Chemin Jacotia	40	Ruelle Mottart	126
Rue de la Liberté	44	Place Saint-Martin	128
Chemin du Petit Brou	48		
Le Petit Champ	52	<i>Le Petit Patrimoine Funéraire</i>	142
Chemin des Prés	54	<i>Nodebais</i>	143
Chemin des Sœurs	58	<i>Tourinnes-la-Grosse</i>	144
Chemin du Vivier Saint-Laurent	62	<i>Repères bibliographiques</i>	146
		<i>Remerciements</i>	147
<i>Le village de Tourinnes-la-Grosse</i>	67	<i>Glossaire</i>	148
<i>Plan du village</i>	69		
Rue de Beauvechain	70		
Rue Berward	76		
Rue du Bois du Curé	78		
Rue des Brasseries	80		

Avant-Propos

La Commune de Beauvechain s'est dotée dans le cadre de son Programme Communal de Développement Rural (PCDR) d'une Maison Rurale, Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté. Ce Service – qui prendra bientôt place dans l'ancienne vicairie à Tourinnes-la-Grosse – vise le rassemblement et la valorisation des ressources documentaires et historiques locales au travers de trois axes principaux : la mémoire, la citoyenneté et le patrimoine. Ses missions sont notamment la réception, la conservation, l'étude, la médiation, l'information et l'animation au départ de son champ d'action.

La Commune de Beauvechain est pionnière dans le recensement du Petit Patrimoine en Brabant wallon car sa Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté a commencé à le relever dans ses villages et hameaux dès 2017. Avec l'aide des citoyens, elle vient de clôturer les localités de Nodebais et de Tourinnes-la-Grosse.

Qu'il s'agisse de moulins, de châteaux, d'églises, de simples habitations ou du Petit Patrimoine, un inventaire est un précieux outil de gestion. Le fait de lister un groupe d'objets sur l'ensemble d'un territoire permet d'avoir une vision globale et objective d'une partie du patrimoine.

Cette connaissance de son environnement patrimonial permet ensuite de mieux sensibiliser les habitants et les pouvoirs publics de son intérêt. C'est une étape essentielle pour en assurer une protection avec, dans le meilleur des cas, une mise en valeur réussie de son cadre de vie.

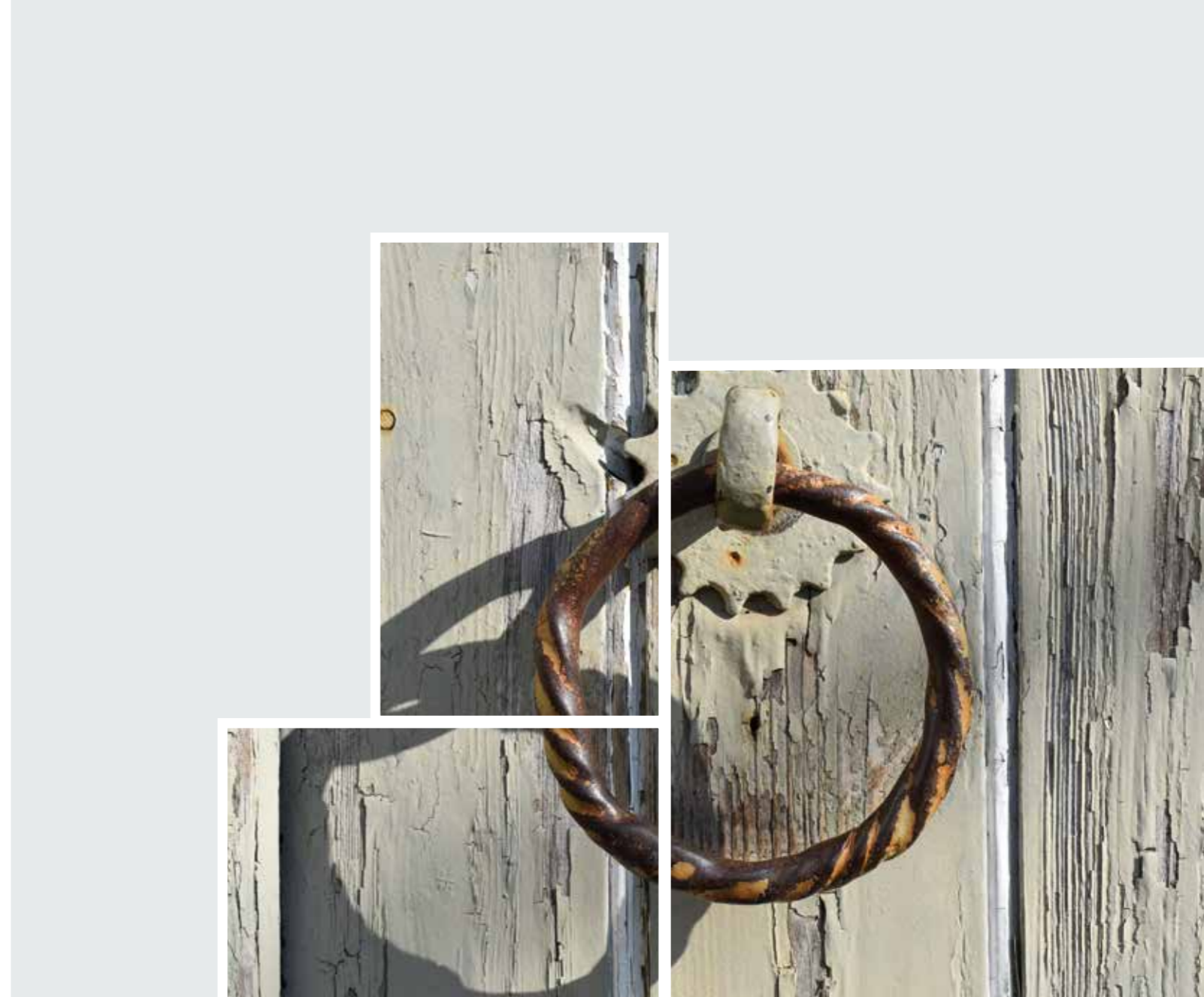
Encourager et guider la population dans un recensement de son Petit Patrimoine Populaire est une expérience très enrichissante. En effet, il s'avère que le temps donné aux échanges favorise la prise de conscience collective de la population quant à la richesse de ce type de patrimoine sur son territoire, dans son quartier, au coin de sa rue. Le Collège communal est convaincu que le temps donné à la sensibilisation encourage les démarches proactives que sont la surveillance du bien et son entretien, avant de devoir en arriver à sa restauration.

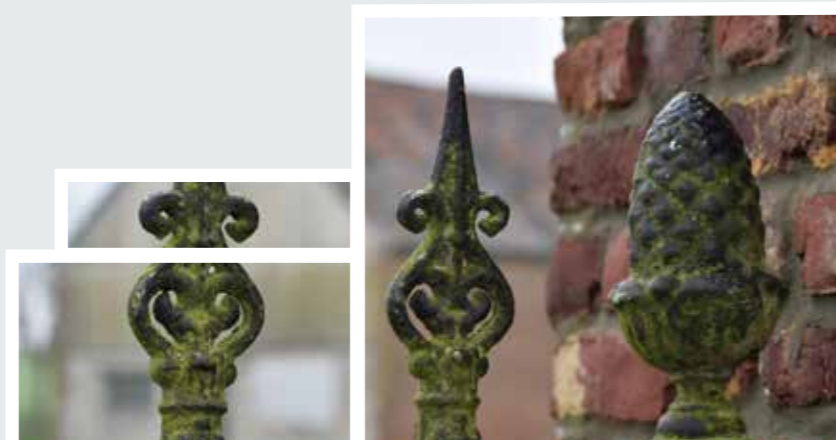
Ce troisième tome s'inscrit dans la continuité des deux premiers. Le prochain et dernier village concerné par ce recensement sera Hamme-Mille. L'objectif est à terme de couvrir l'entièreté du territoire et de réaliser une plaquette de synthèse. Elle analysera les composantes caractéristiques de la Commune via son Petit Patrimoine. Cet ouvrage sera également un outil pratique qui donnera des pistes quant à la sauvegarde de ces petits éléments qui passent souvent inaperçus.

Carole GHIOT
Bourgmestre

Brigitte WIAUX
Échevine du Patrimoine

Isabelle DESERF, Benjamin GOES, Lionel ROUGET, Échevins
Monique LEMAIRE, Présidente du CPAS





Qu'est-ce que le Petit Patrimoine Populaire ?

La notion de « Petit Patrimoine Populaire » recouvre une matière si large qu'en trouver une définition appropriée n'est pas chose aisée. La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles¹ décrit le Petit Patrimoine comme *de petits éléments construits, isolés ou faisant partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de référence à une population locale, ou contribuent au sentiment d'appartenance et qui font ou non l'objet d'une mesure de protection*².

La tutelle régionale en matière de patrimoine introduit quelques informations complémentaires à son sujet en précisant que ces éléments sont *un témoignage du passé, des modes de vie et de penser d'autrefois, des croyances et des traditions, des usages et des coutumes de ceux qui nous ont précédés*³.

Souvent discrets, ils sont également définis comme des repères d'expression populaire. Par « populaire » il faut entendre une production qui n'émane pas du monde savant mais bien de la population d'une région au travers de ses modes de vie.

Il importe d'ajouter que pour être considéré comme un Petit Patrimoine, l'objet en question se doit d'être signifiant. C'est-à-dire qu'il transmet une réalité, qu'il est porteur de sens ou qu'il rappelle par sa présence un usage représentatif d'une période, d'un lieu ou d'un groupe de personnes.

Ces éléments de Petit Patrimoine qui s'égrènent le long de nos chemins sont autant de bornes susceptibles de fédérer. En tant que témoins de nos racines ils ont la capacité de générer de la reliance et de l'attachement pour ceux qui les côtoient. C'est pourquoi ces objets se doivent aussi de pouvoir être vus au départ de l'espace public. En effet, si un objet n'est accessible qu'à son seul propriétaire il restera muet pour la grande majorité de la population.

¹ La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est l'organe qui conseille le Gouvernement wallon en matière de protection et de conservation du Patrimoine.

² <http://www.crmsf.be/fr/patrimoine/quelques-définitions>

³ *Le Petit Patrimoine Populaire Wallon*, SPW/DGO4/Département du patrimoine/Direction de la restauration/Cellule PPPW, Jambes, 2017, 37p.

Un patrimoine en péril

Par leur nature non monumentale, ces modestes constructions sont particulièrement fragiles. Leur petite taille ou la perte progressive de leur usage fait également qu'elles se fondent facilement dans notre environnement quotidien. Elles sont souvent abandonnées avant d'être totalement oubliées.

La disparition croissante de ce Petit Patrimoine a heureusement fini par alerter les associations sensibles envers cette matière et les pouvoirs publics. C'est suite à l'impulsion du Ministre Albert Liénard – alors chargé de la sauvegarde des monuments et des sites de Wallonie – qui avait voulu en 1991 mettre le Petit Patrimoine en valeur, que la Wallonie en subsidie la restauration ou la maintenance. Une Cellule de suivi spécifique est ensuite créée au sein du Service Public de Wallonie. Elle sélectionne les biens qui peuvent bénéficier de ces subsides. Cette sélection se faisait au départ de dossiers de demande qui lui étaient envoyés et d'une liste qui énumérait les types d'objets qui pourraient en jouir⁴. En effet, jusqu'au 1^{er} juin 2019, le Petit Patrimoine Populaire Wallon ne possédait pas encore de statut à part entière. Ce n'est qu'à partir de cette date, avec le nouveau Code Wallon du Patrimoine et la toute nouvelle Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), que les Communes sont encouragées à réaliser un recensement de leur Petit Patrimoine Populaire et plus largement de leur patrimoine communal. Il servira à terme de base à une forme de reconnaissance et à l'accès aux subventions pour sa restauration et/ou sa mise en valeur.



⁴ *Le Petit Patrimoine Populaire Wallon*, op.cit.

Avertissement général

Les limites

Au début du recensement du Petit patrimoine Populaire Wallon de la Commune, la notion même de Petit Patrimoine n'était pas assez précise pour en établir des limites suffisamment distinctes. L'option a donc été d'emblée de « ratisser large » quitte à procéder ensuite à une sélection plus sévère.

Cette démarche d'inventaire a été considérée comme une opportunité donnée au groupe de citoyens impliqués de s'attarder parallèlement à d'autres pans de son patrimoine. Comme certains détails architecturaux qui, s'ils ne font pas partie stricto sensu du Petit Patrimoine Populaire Wallon, n'en sont pas moins le reflet signifiant du territoire.

La tentation est grande lorsque les yeux se mettent à chercher de petits éléments intéressants qui font parfois (souvent) partie intégrante d'un ensemble cohérent, de « morceler » un bien en plusieurs unités de Petit Patrimoine. Pourquoi ne pas prendre en compte un encadrement de fenêtre, une frise à gouttes, une console de pignon ou encore un oculus de grange ? Pour sortir de ces hésitations bien légitimes, le parti pris a été celui d'accepter comme Petit Patrimoine au sein d'une entité bâtie, uniquement ce qui peut être considéré comme faisant partie du second œuvre. Par le second œuvre, est entendu en architecture, tout ce qui vient s'ajouter aux éléments structurels, comme les millésimes, les cartouches, les luminaires, les balustrades, les vitraux...

Dans de rares cas, une lucarne ou un encadrement de baie sera recensé mais uniquement s'il concentre une ornementation spécifique et remarquable. Si l'exhaustivité d'un pareil exercice est un leurre, les biens finalement repris dans ce troisième volume de l'inventaire sont ceux qui ont été repérés par les habitants.



Un inventaire raisonné

Le présent volume de l'inventaire se veut être un outil de découverte agréable à la lecture et abordable par tous. La totalité du recensement ne compte pas moins de 171 éléments. Éditer une fiche pour chacun d'eux n'est pas souhaitable. Une sélection rigoureuse a été effectuée pour répondre au mieux à la définition du Petit Patrimoine Populaire. En sont exclus d'emblée les murs de propriété et les ancrs sans spécificité ou les grilles trop récentes. Leur récurrence est telle qu'ils empêcheraient une vision globale du Petit Patrimoine de la localité de Beauvechain.

Sur les 145 biens retenus pour cette publication, la plupart seront illustrés mais seuls 25 feront l'objet d'une notice concise dont huit étaient inédites jusqu'à ce jour. L'objectif de ces petits textes est de comprendre le sens, l'origine et l'identité de ces Petits Patrimoines en abordant les différentes typologies présentes sur le territoire. Pour accompagner le lecteur, les termes issus d'un vocabulaire plus spécialisé sont signalés par un « * » et expliqués dans un glossaire en fin d'ouvrage.

Un recensement du patrimoine funéraire est en cours. Il est entrepris par l'Administration communale. Les sépultures considérées comme « d'importance historique locale » font partie intégrante du Petit Patrimoine Populaire Wallon et bénéficieront d'un chapitre spécifique.

Les rues

L'inventaire raisonné est structuré par rue. Pour chacune d'elles, les éléments du Petit Patrimoine Populaire qui y sont repérés bénéficient d'une illustration accompagnée d'une légende et d'un chiffre. Ce dernier se réfère au numéro de police de la rue, il désigne l'adresse où se situe le Petit Patrimoine.

Enfin, pour que le lecteur ou le promeneur puisse s'y retrouver une carte des rues pour les deux localités est insérée dans l'ouvrage.

Les biens recensés demeurent des propriétés privées dans lesquelles l'accès à autrui n'est pas autorisé. Merci à tous dès lors de respecter les habitants et leur quiétude.

Les outils

Une liste : la Wallonie propose une liste qui énumère les éléments du Petit Patrimoine Populaire Wallon. Elle a été un outil important pour épauler la population dans la sélection de son Petit Patrimoine et pour pouvoir le classer par types (les points d'eau, le petit patrimoine sacré...) et par dénomination d'objets (fontaine, calvaire, balcon...). Il nous faut néanmoins nuancer sa justesse et être conscients de son caractère indicatif. Cette liste s'est construite au gré des acceptations de dossiers de subvention et se révèle parfois peu cohérente.

Entre 2019 et 2020, l'AWaP a proposé aux Communes de participer au recensement du Petit Patrimoine Populaire wallon par le biais d'un appel à projet. Cette prise en main par l'AWaP est une bonne nouvelle car les éléments repérés et reconnus par la tutelle pourront plus facilement bénéficier d'un statut à part entière. Le Code du Patrimoine est en cours de refonte et la notion de Petit Patrimoine s'y verra encore affirmée.

Des inventaires : la politique des inventaires du patrimoine immobilier a débuté à la fin des années 60' avec *le Patrimoine Monumental de la Belgique* (PMB) qui reste aujourd'hui une véritable référence en la matière. À partir des années 2000, cet inventaire bénéficie d'un renouveau en additionnant à un répertoire de biens considérés comme suffisamment intéressants pour être listés, une analyse du territoire, du paysage comme écrivain historique et sociétal. Un regard urbanistique y prend une part plus importante qu'auparavant. Il s'intitule alors l'Inventaire du Patrimoine Architectural (IPA)⁵.

Le développement des nouvelles technologies permet de réviser ces inventaires de manière plus régulière. Au départ le répertoire wallon comptabilisait environ 30 à 35 000 biens. Aujourd'hui le nombre d'entrées dépassent les 50 000 mentions. La version numérique qui se constitue petit à petit se dénomme aujourd'hui *l'Inventaire du Patrimoine Culturel Immobilier* (IPIC) et est accessible uniquement en ligne⁶. Ces inventaires répertorient en priorité le patrimoine monumental mais ça et là le Petit Patrimoine Populaire y est également repéré (croix, calvaires, bornes, chapelles, fontaines et pompes...).

Enfin, la Commune de Beauvechain bénéficie d'un inventaire exhaustif de ses chapelles et potales réalisé en 1993 suite à un appel du CHIREL BW⁷.

Une plateforme collaborative : le Gal Culturalité a mis sur pied une plateforme collaborative « Initiative et Richesses du territoire ». Elle permet de découvrir et faire découvrir les richesses du territoire de l'est du Brabant wallon en inventoriant les éléments incontournables dans différentes thématiques, avec notamment un onglet « Petit Patrimoine Populaire⁸ ».

Mathieu BERTRAND
Chef de projet



⁵ Pour Beauvechain : *Le Patrimoine monumental de la Belgique, vol. 2, Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles, Liège, 1974. Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Beauvechain, Incourt et Jodoigne, Sprimont, 2006.*

⁶ http://spw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php/search/index

⁷ BERTRAND Th., DUEZ P., HALLAUX J.-J., MALOENS D., MENGAL-CASSIMAN N., *Chapelles et potales du Grand Beauvechain. Essai de présentation et d'inventaire des signes extérieurs de piété à Beauvechain*, Nauwelaerts, Beauvechain, 1993. L'asbl CHIREL BW est une association régionale qui regroupe des membres volontaires - professionnels et amateurs - dans le but de préserver et de mettre en valeur les traces du passé religieux de la Province du Brabant wallon et tout particulièrement les archives des paroisses qui sont la mémoire des communautés.

⁸ <https://culturalite.be/petitpatrimoine/?PagePrincipale>

LE VILLAGE DE **NODEBAIS**

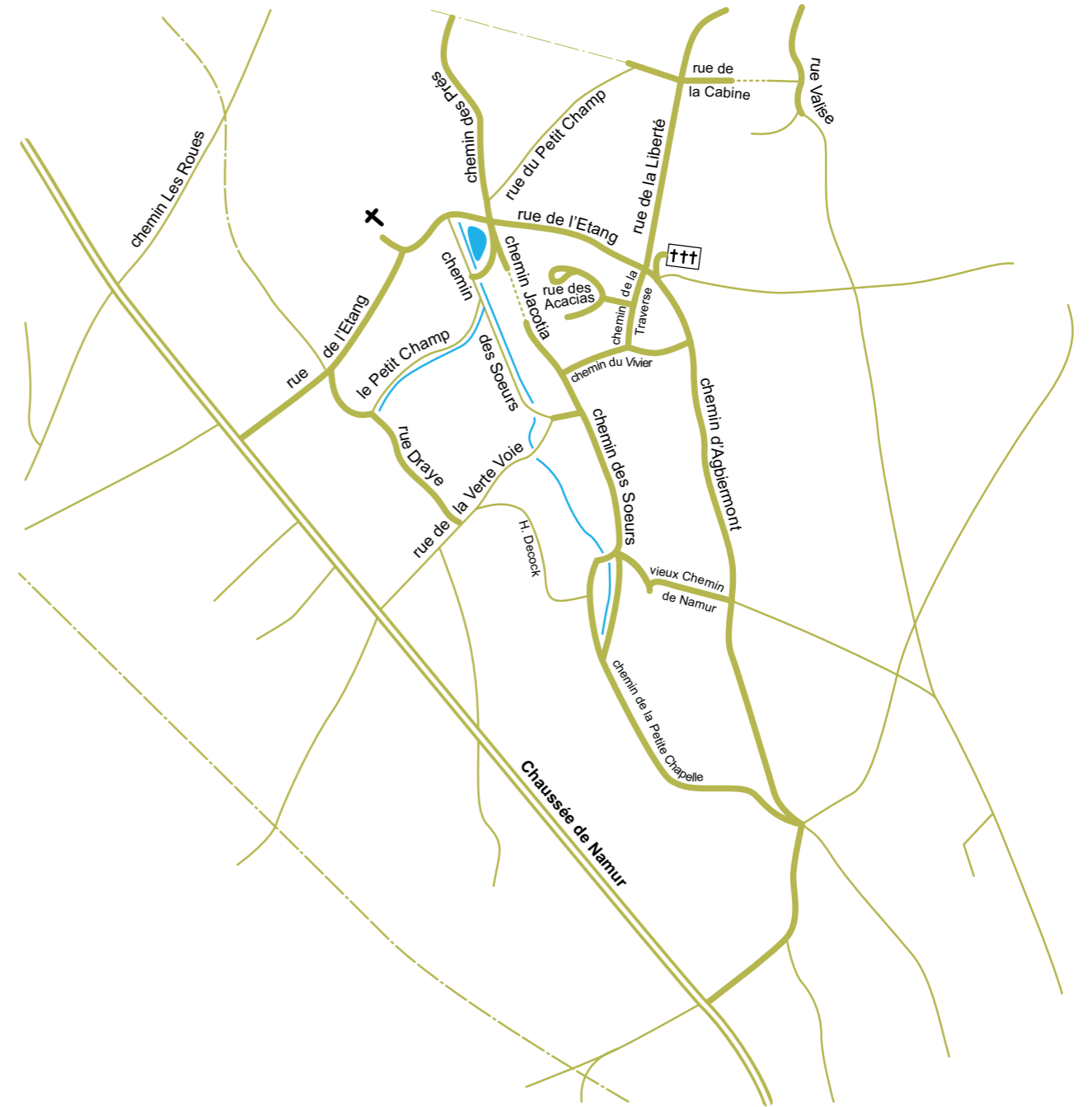
Nodebais est mentionné sous ce toponyme dès 1160 et aujourd'hui encore les villageois prononcent « Nodèbaye » peut-être comme le « Nedebaye » utilisé en 1639. Le terme viendrait du german « hnaudon » (marécage) et baki (ruisseau).

C'est à la comtesse Alpaïde, fondatrice du chapitre de Hoegaerde, que l'abbaye de Hastière-Waulsort dut les biens qu'elle possédait en grand nombre à Nodebais et alentours. Des liens non négligeables se maintinrent malgré tout avec la paroisse de Tourinnes et le duché de Brabant. La tourmente révolutionnaire fit vendre la ferme d'Agbiermont à son locataire d'alors, Jean Bauwens en 1797. Ce dernier la céda à son neveu Gosin dont la fille épousa le baron Michaux, arrière-grand père de Max van der Linden.





PLAN DU VILLAGE



CHEMIN D'AGBIERMONT



*Plaque commémorative
de la chapelle*



Poignée de porte de la chapelle



CHEMIN D'AGBIERMONT

CHAPELLE GOSIN

Nichée au creux d'un vallon, à la pointe d'un bois et entourée de champs, la chapelle dédiée à Notre-Dame de Bon Secours, au chevet tout en rondeur, accueille le promeneur qui passe par le fond de la rue d'Agbiermont. Le battant de la porte une fois poussé, la chapelle dévoile ses murs recouverts par les céramiques de Max van der Linden (1922-1999) qui content l'histoire de la construction de la chapelle en 1836 par Marie-Thérèse Gosin, fille d'un censier de la ferme d'Agbiermont. C'est sans doute en ce lieu qu'est conservée une des œuvres les plus significatives du célèbre céramiste.

Le mot *chapelle* vient du latin vulgaire « capella » dérivé lui-même de « cappa » capuchon et, par extension, manteau. Le terme paraît avoir indiqué d'abord l'endroit où l'on gardait le manteau ecclésiastique. Il est convenu pour la plupart des auteurs de réserver l'usage du terme à de petits édifices, des églisettes dotées d'une porte et de fenêtres avec, à l'intérieur, un autel consacré et réservé en principe à un saint en particulier.



CHEMIN D'AGBIERMONT

CÉRAMIQUES DE MAX VAN DER LINDEN

Max van der Linden, dit Miqui (1922-1999), naît à Nodebais, village du Brabant wallon, où sa famille s'est établie depuis très longtemps. Éduqué dans le milieu rural encore très traditionnel de l'avant-guerre, il entre en 1941 au Séminaire de Malines qu'il choisit de quitter en 1945 pour s'adonner à la passion qui l'anime depuis l'enfance : raconter des histoires modelées dans la terre.

Après quatre ans d'étude de la céramique à l'École de la Cambre à Bruxelles et deux ans de stage aux usines Céramel à Baudour, il installe son atelier en 1952 dans un coin de la ferme d'Agbiermont à Nodebais. Dans ce lieu ouvert à tous, il partage son temps entre son métier de céramiste et l'accueil de visiteurs et d'amis venus de tous horizons. Soucieux de sortir de leur isolement les jeunes et les moins jeunes des villages environnants Miqui s'est efforcé d'impliquer les uns et les autres dans des activités culturelles créatives. Dès 1953, se succèdent spectacles, concerts, conférences dont il est l'inlassable orchestrateur. Ces moments privilégiés, très féconds en interpellations et en échanges, ont marqué la vie de plus d'un.

L'œuvre de Max van der Linden se déploie tout au long de la seconde moitié du vingtième siècle. Guidée par un sens très large du sacré, ancrée dans la vie quotidienne et dans la ruralité, elle aborde fréquemment des thèmes tels que la musique, la solitude, la mort, l'angoisse devant les mutations chaotiques ou menaçantes du monde contemporain. Il y demeure toutefois l'évocation discrète d'une autre issue à travers un geste de solidarité, une rencontre par-delà les conventions, un détail humoristique ...

Ce message selon lequel chacun à sa manière est sacré et nécessaire au devenir de l'humanité, Miqui s'est efforcé de l'exprimer, durant près de trente ans, au travers des spectacles et expositions organisés dans le cadre des Fêtes de la Saint-Martin à Tourinnes-la-Grosse.



CHEMIN D'AGBIERMONT

VITRAUX DE LA CHAPELLE GOSIN

Un vitrail est un panneau décoratif constitué d'un assemblage de morceaux de verre découpés, assemblés par des baguettes de plomb pour créer un tableau à motifs figuratifs ou géométriques. Ces morceaux de verre peuvent être transparents ou opaques, colorés dans la masse ou peints.

L'utilisation de plaques de verre épaisses est attestée chez les Romains dès le 1^{er} siècle de notre ère. Le recours à cette matière, aussi précieuse que fragile, est longtemps réservé à quelques édifices d'exception.

Au début du Moyen Âge, le vitrail prendra la forme de verres colorés dans la masse, ronds et parfois striés. De grands progrès seront réalisés à l'époque gothique afin de pouvoir équiper les remplages des immenses baies qui caractérisent son architecture religieuse. A contrario, dans l'habitat privé, les fenêtres restent étroites et peu nombreuses. Elles sont plus volontiers garnies de toiles et protégées par des volets ou des contrevents.

Aux 17^e et 18^e siècles l'usage du verre à vitre incolore va se généraliser. Au 19^e siècle, l'essor industriel du verre va suivre le déploiement de la sidérurgie et va imposer progressivement ce matériau dans des structures complexes comme les serres, les gares ou les halls d'exposition.

Le vitrail va avoir les faveurs des immeubles Art nouveau qui inscrivent la lumière au cœur de leur composition. Dès 1880, il va décorer de nombreuses baies d'imposte ou éclairer les cages d'escalier et ce, jusqu'à la fin des années 50', avant de se raréfier au profit des larges baies vitrées.

Ce vitrail-ci est installé dans la chapelle Gosin à Nodebais. L'ensemble des vitraux de la chapelle sont de la main de Patricia Detry.



RUE DRAYE



Fer à cheval

3



Potale

8



RUE DRAYE

PIERRE D'ORAGE, N°6

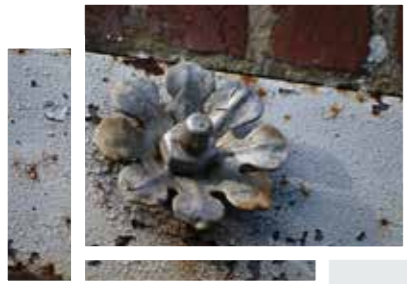
Le culte de la pierre, élément primordial s'il en est, compte parmi les rites les plus anciens et se retrouve également de manière analogue sur les cinq continents. Il n'est pas question ici d'un simple galet ou d'un vulgaire caillou mais plutôt d'objets qui remontent bien souvent à l'ère préhistorique. Il s'agit de haches polies ou de pierres taillées qui demeurent longtemps mystérieuses, considérées alors comme un don du ciel que les humains s'empressent de déposer comme de précieux talismans dans les lieux que l'on souhaite protéger ou à ses abords.

Pierres polies, pointes de flèche ou bijoux préhistoriques ont longtemps conservé une fonction thérapeutique pour toutes sortes de maux touchant les hommes ou les bêtes. Ces fétiches de pierre jouent un rôle prophylactique* et sont placés à tous les points sensibles des bâtiments, sur le seuil, près du foyer ou encore en charpente. Par leur entremise la maison, l'étable, les écuries ou la grange sont protégées des malheurs ou des maléfices.

Le culte rendu à la pierre se retrouve de manière identique pour certains fossiles d'animaux qui serviront d'amulette ou de gri-gri. Dans nos régions, à défaut d'outils millénaires, ce sont toutes sortes de pointes, de cailloux aux arêtes coupantes ou des piques qui sont dressées vers le ciel. De la même manière que les épis de faitage ou le sommet des girouettes, ces armes modestes mais néanmoins rituelles visent toutes le même objectif : défier le ciel en vue de détourner les orages tant redoutés puisque destructeurs des toitures longtemps couvertes de chaumes.



RUE DE L'ÉTANG



*Linteau
à boutons fleuris*

3

*Linteau
à boutons fleuris*

4



*Cartouche millésimé
et dédié*

12

Grille d'entrée

12



Niche

4



*Mosaïque
Claude Rahir*

4



Niche de la Sainte-Vierge

12

Grille

12



À côté du 7 Four à pain



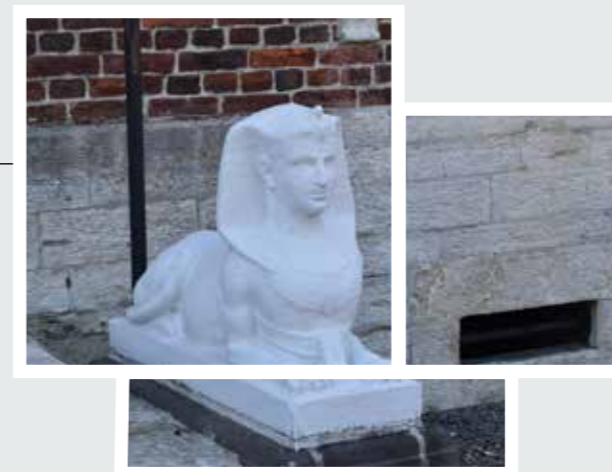
*En face du 7
Monument aux morts*

7



Sphinx

12



*Porche
millésimé*

13



*Chapelle
Notre-Dame
de Lourdes*

11

RUE DE L'ÉTANG



À côté du 15
Chapelle funéraire



À côté du 15 Grille du cimetière



Marquise

3

Girouette

15



Heurtoir

33



À côté du 17 Statue du Sacré-Cœur



Porche de la cure

17



Porche de ferme

33

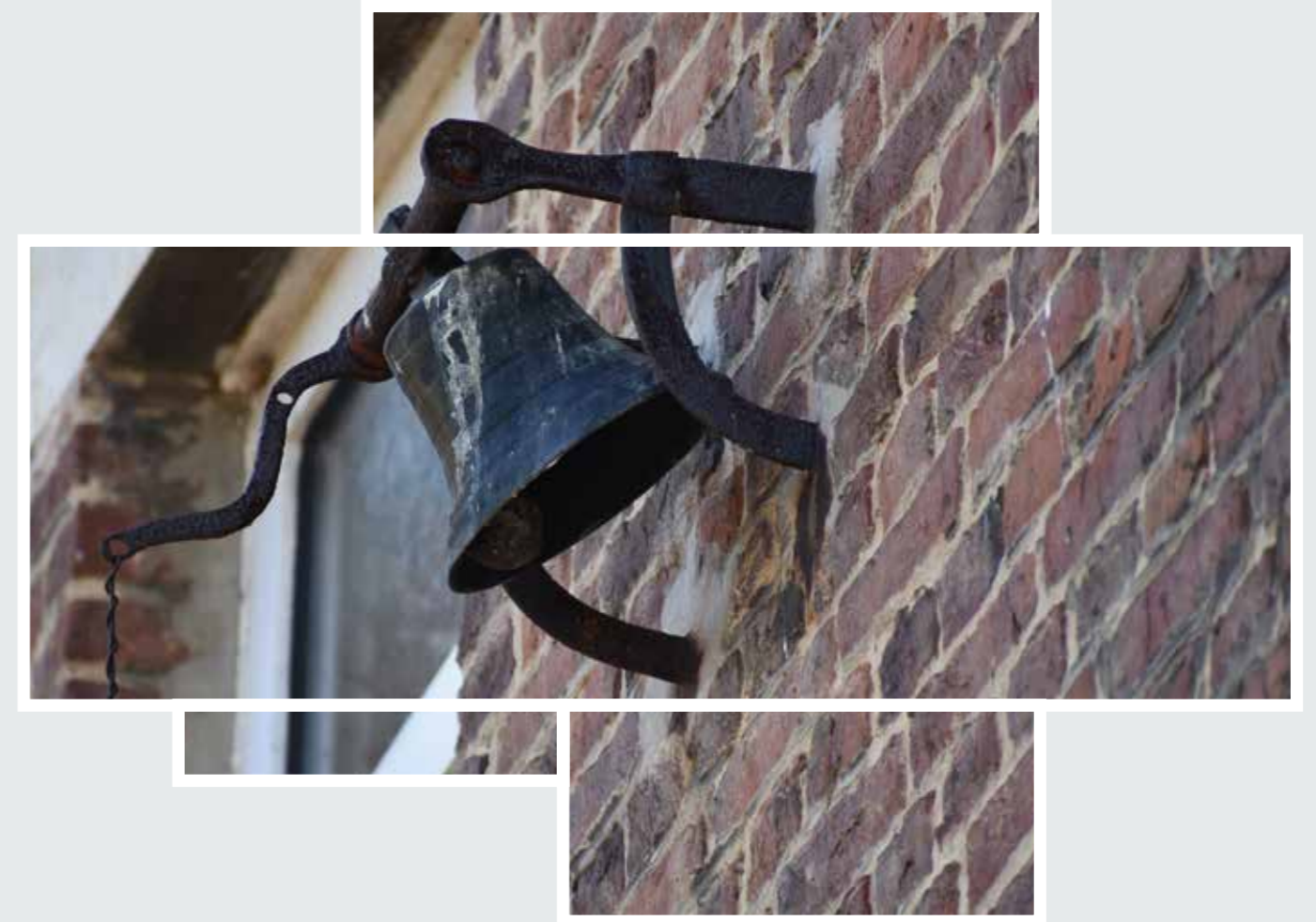


RUE DE L'ÉTANG

CLOCHE, N°12

Les cloches sont des Petits Patrimoines Populaires lorsqu'elles font partie d'un dispositif de signal collectif, qu'il soit profane ou sacré. Il s'agit de cloches qui prennent place dans les clochers d'église ou dans les beffrois. Ce dispositif concerne aussi les clochetons d'appel, de plus petites dimensions et souvent hissés sur le faite d'une toiture d'un bâti spécifique tel que les châteaux, les fermes, les monastères ou les structures publiques érigées à des fins collectives. Elles avaient pour fonction essentielle de signaler des temps réguliers qui rythmaient la vie quotidienne. En l'absence d'autres moyens de communication, elles pouvaient être utilisées comme système d'alerte d'un danger ou d'un événement majeur. Cette notion de signal d'alarme s'est maintenue jusqu'à nos jours avec l'usage de son pictogramme qui conserve l'image d'une cloche.

L'usage de la cloche s'est aussi invité dans la sphère privée. Le plus répandu et encore présent aujourd'hui est celui d'avertisseur sonore. Une clochette se situe à l'entrée d'une propriété et peut être actionnée par le visiteur qui souhaite se signaler.



RUE DE L'ÉTANG

PLAQUE COMMÉMORATIVE, EN FACE DU N°24

De tout temps, les humains ont souhaité laisser une trace de leur existence, à la hauteur de leurs moyens et du rôle qu'ils ont joué au sein de leur communauté. Certains d'entre eux font tout leur possible pour « marquer l'histoire », au travers de constructions gigantesques qui ont défié le temps et frappé les esprits, de sculptures monumentales érigées sur les places ou par le biais de portraits peints.

Plus modestement, les pierres tombales poursuivent le même office, en signalant au quidam l'identité du défunt, ses dates de naissance et de décès, son lieu de vie, éventuellement ses qualités et sa profession, le nom des membres de sa famille. Le 19^e siècle et la création des concessions à perpétuité vont inscrire durablement la possibilité pour tous d'ériger un monument sépulcral, doté d'une stèle et parfois d'un portrait qui figure au passant les traits du trépassé.

La tradition du souvenir est très ancrée. Elle concerne un large éventail de sujets. Des stèles peuvent évoquer la vie d'une personne célèbre, des faits d'armes, le lieu et la date d'un meurtre ou d'un accident. Des plaques commémoratives signalent parfois l'inauguration d'un bâtiment, la libération d'une ville ou d'un village, la maison natale d'une personnalité locale. L'usage de la plaque ou de la stèle commémorative est toujours d'actualité. Il participe à la construction collective de l'histoire et concourt à l'identité des communes.

Ici il s'agit d'une sobre plaque commémorative qui signale l'érection d'une cabine électrique en 1922 sous la houlette du Bourgmestre de l'époque, A. Van Nérum. Cette dernière est semblable à toutes autres cabines de la même époque qui se trouvent sur le territoire de Beauvechain, à savoir en forme singulière de petite église à une nef et une tour.



HANNIÈRES DECOCK



Fer à cheval

1

Niche

3



HANNIÈRES DECOCK

JOUBARBE, N°1

Pour garantir une protection de la maison contre le malin ou pour se prémunir d'un accident, divers signes symboliques étaient appliqués dans les habitations ou à leur proximité. Pour ce faire, le monde végétal, comme le monde animal, fournissent à la société paysanne traditionnelle une multitude d'éléments susceptibles d'entrer dans la préparation d'une pharmacopée* magique mais jouant aussi un rôle prophylactique* par leur simple présence dans la maison.

Le pouvoir prêté au monde végétal est immense et l'Eglise reprend à son compte l'essentiel des rites et des croyances le concernant. C'est pourquoi l'instant magique de la cueillette se raccorde progressivement aux grands moments qui rythment les fêtes religieuses. Feuilles de fougères, feuilles de noyer et herbes de la Saint-Jean sont alors tressées en couronnes, liées en bottes et suspendues au-dessus des portes et des fenêtres pour protéger l'habitation ou les étables des forces malignes.

Peu ont survécu chez nous même s'il est encore possible de rencontrer çà et là un chardon en fleur, séché et cloué sur le battant d'une porte en guise de symbole solaire, particulièrement protecteur. Par ailleurs, s'il en est un qui résiste mieux que tous les autres c'est bien la joubarbe qui aurait la faculté d'agir contre la foudre, attribuée à la colère de Jupiter. La Jovis Barba – ou barbe de Jupiter (joubarbe) – était autrefois enracinée sur le faite des toitures en chaume. La disparition de ce matériau fait qu'elle ponctue aujourd'hui, mais de plus en plus rarement, la console saillante qui coiffe les piliers d'entrée.



CHEMIN JACOTIA



Linteau à boutons fleuris

3



Plaque commémorative

19A



CHEMIN JACOTIA

MOSAÏQUE DE CLAUDE RAHIR, N°13A

L'artiste belge et plasticien Claude Rahir (1937-2007) était un amoureux des rencontres et voyait en toutes formes d'art un moyen de communication surpassant le langage.

Dispersées aux quatre coins du monde, ses peintures murales et mosaïques sont monumentales : au Japon, il a recouvert un mur de 900 m² (Funabashi, 1990), réalisé une mosaïque de la même taille au centre commercial Lalaport (Funabashi, 1988), ainsi qu'une mosaïque circulaire à Wakamatsu (1987) et peint une tour d'eau d'une hauteur de 41 m ; un mur de 105 m² à l'université de Kingston en Jamaïque (1979), deux murs au Centre Spatial de Kourou (Guyane, 1985), une mosaïque pour célébrer la paix à Ravenne (Italie, 1984), une chapelle en Bolivie (1978), en Egypte, des murales dans un hôpital pour lépreux (1982), une mosaïque au musée d'art moderne de Séoul (1987, Corée du sud), pour ne citer que quelques exemples... Un livre intitulé *La Griffé d'amour. Lettres de voyage d'un artiste autour du monde*, retrace ces expériences de voyage (éd. Luce Wilquin, 1993).

En Belgique on peut voir ses mosaïques, sculptures ou peintures murales à Bruxelles, Woluwé, Liège, Louvain-la-Neuve (Place Agora, 1976), Ottignies (Centre culturel), Treignes, Havelange, Jodoigne (Hôtel de ville, 1987), Verviers, Fontaine-L'Evêque, Enghien, Redu (Centre spatial, 1987), par exemple.... Outre ses œuvres monumentales, il a utilisé des techniques diverses pour des formats d'œuvre destinés à des particuliers : peintures à l'huile, aquarelles, encres, dessins, lithographies, sculptures en pierre, en bronze, petites mosaïques, œuvres en verre.

Cette mosaïque-ci fait partie des quelques œuvres visibles au départ de l'espace public et qui rappellent son ancrage à Nodebais.

www.clauderahir.be



RUE DE LA LIBERTÉ

Enseigne publicitaire

19



Pierre d'orage

19



Enseigne de la station du vicinal

22

Colombier de grange

27



RUE DE LA LIBERTÉ

CROIX DE GRANGE, N°9A

La croix est un symbole religieux qui a précédé sa consécration chrétienne. Elle est rencontrée chez les Assyriens ou dans les sites antiques crétois et semble avoir conquis une grande partie de l'Europe durant l'Âge du Bronze. Objet sur lequel a été supplicié le Christ, la croix devient le symbole privilégié des chrétiens et va proliférer sous des formes variées qui influenceront également le plan des églises : croix en tau, croix grecque, croix de saint André, croix orthodoxe, croix romaine, croix de Malte...

En puisant une force de conviction dans ses racines immémoriales, la croix monumentale s'érige sur les sommets ou au croisement des chemins. Pour les croyants, elle est le signe le plus sobre et le plus récurrent de la présence divine.

Cette croix-ci exprime la forme la plus simple de ce qui s'apparente à une potale, ni creusée ni appliquée mais simplement en relief. Timbré juste au-dessus du porche de la grange ce symbole sacré est là pour bénir la maison et pour protéger le fruit du labeur de toute la famille.



CHEMIN DU PETIT BROU



Clochette

1



Grille d'entrée

1



CHEMIN DU PETIT BROU

CHASSE-ROUE, N°1

Un chasse-roue, parfois dénommé *bouteroue* ou chasse-moyeu, est un petit obstacle, formé par une borne ou un aileron en métal, placé à l'angle d'une construction ou au pied d'une porte cochère pour écarter les voitures et protéger ces parties du choc des roues.

Les chasse-roues se sont développés depuis l'Antiquité et pendant toute l'époque des transports avec des voitures ou des charrettes attelées. Pour les cochers malhabiles, le chasse-roue remettait le véhicule dans « le droit chemin ». En cas de heurt avec le moyeu* qui dépassait de la roue, le piédroit* des portails est préservé.



RUE LE PETIT CHAMP

GIROUETTE, N°2

Une girouette est un dispositif, généralement métallique et la plupart du temps installé sur un toit. Elle est constituée d'un élément rotatif monté sur un axe vertical fixe. Si sa fonction est de montrer la provenance du vent et son origine cardinale, c'est aussi et peut-être surtout un objet qui sert à communiquer.

Au Moyen Âge, elle est un emblème de pouvoir et un attribut noble mais, avec l'abolition des privilèges, la girouette devient un signe social. En effet, comme le faisaient les étendards des armées et les enseignes des commerçants d'autrefois, ces aiguillons parfois désignés comme des panonceaux sont souvent ponctués d'images – parfois porteuses de symbole ou de charge protectrice – qui renseignent sur la nature de son propriétaire, son métier, son rang, ses goûts ou ses craintes.

Le coq est la figure la plus fréquemment apposée sur les girouettes et singulièrement sur celles des églises. Il chante au lever du soleil ce qui fait de lui un symbole du renouveau. Alors que les humains sommeillent, le coq veille toute la nuit et annonce l'aube avec ponctualité. Par extension, le coq chasse l'obscurité pour faire place à la lumière, annonce la libération et l'effacement des ténèbres.



Arrêt de volet

5



CHEMIN DES PRÉS

BORNE-POTALE SAINT-ROCH, À CÔTÉ DU 16B

Depuis la nuit des temps, les humains ont marqué certains lieux et certains bâtiments de la présence du sacré. En de nombreux endroits, cette pratique a été régulièrement reprise dans une perspective chrétienne. Les chapelles, les potales ou les croix sises au bord du chemin ou appliquées sur les façades des maisons sont surtout l'œuvre des populations. Toutes témoignent de la dimension religieuse de l'espace et de la vie des personnes qui les côtoient.

Les formes que peuvent prendre ces différents signes de piété sont nombreuses et cette variété est fort bien représentée dans l'entité de Beauvechain. S'y égrènent des chapelles à chambre, des niches murales, des potales, des grottes, des calvaires et des croix, des statues et des reliefs mais aussi ce qu'il est convenu de dénommer les borne-potales. Ces dernières portent parfois le nom de niche pédiculée, de potale sur socle ou encore de chapelle montée sur fût. Ces termes sont employés pour désigner une potale lorsque celle-ci descend du mur pour venir se poser sur un piédestal* et endosser le rôle d'un reposoir.

Cette borne-potale dédiée à saint Roch avait échappé au recensement des chapelles et potales pourtant déjà très exhaustif réalisé dans le début des années 90' sous le giron du Chirel (Comité d'histoire religieuse du Brabant wallon). Il s'agit d'un édicule relativement récent qui abrite une céramique à l'effigie du saint, réalisée par Max van der Linden.



CHEMIN DES SOEURS

Ancre dédicacée

1



Losange

1



Millésime

1

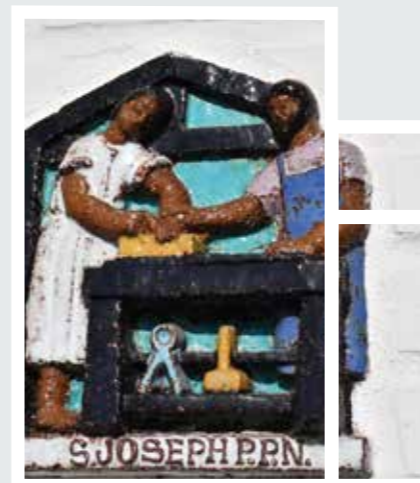


Millésime

1

Grille d'entrée

2B



Relief

8

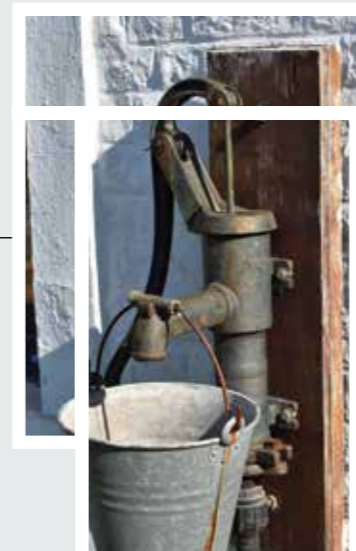
Enseigne

4



Pompe à bras

16



Niche pédiculée

16



CHEMIN DES SOEURS

DICTON EN TOITURE, N°12

Cela n'aura pas échappé aux badauds qui traversent régulièrement le village de Nodebais, la toiture du numéro 12 du Chemin des Sœurs a vu sa couverture être récemment renouvelée. Lors de ces travaux le propriétaire actuel a désiré reproduire l'inscription qui y figurait auparavant au travers de l'usage de tuiles plus sombres sur un fond ocre.

Cette phrase y avait été posée une première fois il y a environ 35 ans, sur le souhait d'André Kersten alors propriétaire des lieux. Connu sous le nom du Grand Sketté, André était un artiste très impliqué dans la vie culturelle de la Commune. Il était tout à la fois peintre, graveur, écrivain, acteur, agitateur culturel mais aussi une des figures marquantes parmi les « Nodebaiseurs ».

Cette phrase en wallon : *Rian todi tint qu'il est co tims* (Rions toujours tant qu'il est encore temps) est un dicton bien connu des plus anciens du village. C'est également la devise de la « République royale libre d'Oultr Nodebay » dont les origines remontent sans doute à une petite quarantaine d'années.

Il s'agissait au départ d'un groupe de cinq ou six familles qui s'était formé aux abords immédiats de la maison de l'artiste Claude Rahir – autre peintre et sculpteur à la renommée internationale – sur le Chemin Jacotia. Le but assumé de cette association était surtout de faire la fête et de fédérer les habitants de Nodebais au travers, notamment, de la désignation d'un roi lors des agapes* de l'Épiphanie. Par la suite, la République s'est élargie à toutes les bonnes volontés désireuses de monter des activités favorisant la reliance au sein du village, qu'il s'agisse de la Chandeleur, de la fabrication d'un vin de rhubarbe ou du très attendu 1^{er} avril.

Dès sa naissance, la République était sensible à la transmission de ses actions et de ses valeurs, avec la désignation d'un gardien des archives. Aujourd'hui, c'est Raymond Evrard qui en est le garant. Il conserve des coupures de presse mais aussi l'étendard de ladite association « auto-proclamée ».

Reliquat des facéties qui ont longtemps façonné l'identité de Nodebais, ces écritures de tuile sont comme un écho aux symboles prophylactiques* qui jonchaient nos anciennes toitures. Encore aujourd'hui, cette injonction à l'hilarité face à l'urgence sonne comme un rappel à l'ordre bien nécessaire.



CHEMIN DU VIVIER SAINT-LAURENT



Fleur de chardon

5



Poignée de porte

5



CHEMIN DU VIVIER SAINT-LAURENT

FOUR À PAIN, N°5

Le pain est l'aliment de base depuis bien longtemps, pourtant la possession d'un four individuel ne sera une réalité qu'à partir du 19^e siècle. Sous l'Ancien Régime, à l'exception des exploitations d'origine seigneuriale ou ecclésiastique, la jouissance d'un four à pain fait partie des droits du seigneur des lieux qui va l'installer au profit d'une communauté en échange d'une taxe sur son usage. La règle s'est assouplie assez tôt durant le 18^e siècle, tant et si bien que des fours vont se construire progressivement un peu partout.

En Hesbaye brabançonne, le four à pain du 18^e siècle s'installe préférentiellement à l'écart du logis, pour éviter la propagation d'un incendie. Il s'agit d'une construction isolée qui comprend le four et un autre local qui lui est attenant, plus grand et couvert par sa propre toiture, le fournil. Il sert de boulangerie avant la lettre. C'est là qu'est confectionnée la pâte, que sont entreposés la réserve de farine et les fagots.

La mise à feu du four se faisait en moyenne une fois par semaine. Elle était destinée à la cuisson des pains, des tartes ou des gâteaux, mais aussi à la dessiccation de fruits ou à la confection de conserves. Il n'était pas rare que le fournil abrite des saisonniers dans ses combles. À l'entame du 19^e siècle, l'usage du four s'individualise un peu plus et est admis dans une dépendance de la maison. Dans certaines régions du sud de la Wallonie, il sera parfois intégré à une pièce secondaire de l'habitat ou bien carrément, à un angle de la cuisine.



LE VILLAGE DE **TOURINNES- LA-GROSSE**

Tourinnes se voit désigner sous cette appellation déjà en 1159. On utilise aussi pour désigner la localité le toponyme flamand «Dorne» (1315) ou encore «Doern» (1694) qui peut se traduire en français par «épine». C'est la tour massive qui donna vers 1800 à Tourinnes le qualificatif de «la Grosse». Le village, longtemps étroitement associé à Beauvechain, a vu ses habitants réclamer en 1836 la séparation. Ceux-ci justifiaient leur demande en invoquant le fait de souffrir de discrimination notoire dans les domaines de la voirie et de l'école. Le 20 mars 1841 une loi déterminait les bases de partage des deux communautés et mit en place deux administrations communales distinctes.





TOURINNES-LA-GROSSE

PLAN DU VILLAGE



RUE DE BEAUVECHAIN

Millésime

3



Linteau à boutons fleuris

22



Enseigne RTT

35



Cartouche millésimé et dédié

56



Cartouche millésimé et dédié

54

Cartouche millésimé et dédié

63



Cartouche millésimé et dédié

64



Grille d'entrée

64



Potale

65



Linteau à boutons fleuris

64



Façade polychrome de la « Villa des roses »

64



Repère de nivellement

54



RUE DE BEAUVECHAIN

BUNKER, À CÔTÉ DU N° 60

L'idée d'un projet défensif devant relier la place fortifiée d'Anvers à celle de Namur au moyen de lignes de défense nait au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans les années 1920. La ligne KW (Koningschooikt – Wavre) est un élément important de cet ensemble. Cette ligne était conçue comme un moyen de défense contre l'invasion allemande dans le centre de la Belgique et passait par L'Ecluse, Beauvechain et Tourinnes. Construite à partir de 1939, elle était composée à la fois d'une barrière anti-char en acier, désignée comme la barrière « Cointet », du nom de son concepteur le colonel Léon Edmond de Cointet de Fillain (1870-1948) et d'une série de bunkers.

Il y avait une grande variété de bunkers stratégiquement adaptés à leur emplacement. Il pouvait y avoir des bunkers de combat, équipés d'embrasures de tir et des bunkers de commandement, entièrement aveugles. Le bunker de Tourinnes se situe peu après le nouveau garage Lambert. Il s'agit sans doute d'un bunker de commandement. Il est à moitié enterré, hermétique au gaz, doté d'une entrée principale fermée par une lourde porte métallique et d'une sortie de secours, située à l'opposé du dispositif.

L'espace intérieur est composé d'une seule pièce et est aéré par deux cheminées. Ces ouvertures de ventilation sont équipées de trappes hermétiques verrouillables de l'intérieur. Un système de filtre à air aurait permis alors de faire fonctionner le central téléphonique ou de donner des ordres sans masque à gaz, ce qui était plus pratique. Les trappes sont encore présentes dans ce bunker, mais le système de filtrage n'y a probablement jamais été installé comme c'est le cas dans la majorité des bunkers de la ligne KW. Comme l'impératif de sécurité n'autorise aucune fenêtre, plusieurs crochets sont ancrés au plafond afin d'y accrocher des lampes à huile. Deux longues banquettes en béton permettent à un nombre considérable d'hommes de s'y abriter en cas d'attaque.

Quelques dizaines de mètres plus loin, les reliquats d'un autre bunker, identique, subsistent mais ce dernier a été coupé en deux lors du renouvellement du tracé de la route qui reliait Tourinnes à Hamme-Mille. L'histoire nous apprend que cette ligne s'est montrée fort peu efficace lors de l'avancée allemande, en mai 40 et n'a, en réalité, quasiment pas servi.



RUE DE BEAUVECHAIN

ANCIENNE PUBLICITÉ, N°22

Dans le monde rural, un lien étroit va longtemps exister entre les agriculteurs et certaines marques de produits spécifiques auxquels la famille du fermier a donné sa confiance depuis de nombreuses générations.

L'origine de cet engouement pour certains produits remonte à la seconde moitié du 19^e siècle et à la naissance des expositions et des foires agricoles dans le sillage des incontournables *Expositions Universelles*, inaugurées à Londres en 1851. À côté de ces événements de grande ampleur sont également organisés des expositions et des concours provinciaux ou régionaux. Ces manifestations offrent aux constructeurs l'occasion de se faire connaître. Elles jouissent d'un engouement populaire qui perdure jusqu'à aujourd'hui ; il suffit de songer au succès de la Foire de Libramont ou au Salon de l'Agriculture à Paris.

Par ricochet c'est presque une relation affective qui va se tisser entre les marques agricoles et les consommateurs. Si ces marques ont tant résonné comme un label de qualité et d'authenticité, c'est sans doute parce que les agriculteurs en affichaient eux-mêmes les slogans à l'entrée de leur ferme ou sur les murs de leurs étables. Quelques plaques émaillées subsistent encore ça et là et témoignent de ces produits, souvent disparus. Quelques réclames peintes résistent parfois sur le pignon d'une maison. Elles conservent alors le nom d'une entreprise ou d'un artisan dont le patronyme fait encore écho localement.



RUE BERWARD

MILLÉSIME, N°2

Un millésime désigne en architecture la date d'érection ou de modification d'un bien ou d'une partie d'un ensemble monumental. C'est un élément précieux quant à la datation d'une construction à condition d'être certain que son emplacement correspond bien à celui d'origine et qu'il ne résulte pas d'un remploi sur un bâtiment plus récent.

Certains millésimes sont donnés par un chronogramme. Il s'agit alors d'une inscription dont certaines lettres correspondent à des chiffres. C'est l'addition de ces lettres qui donne une date. Chez nous les chronogrammes sont réalisés avec les chiffres romains qui ponctuent une phrase : (M = 1000, D = 500, C = 100, L = 50, X = 10, V = 5, I = 1).

Parfois la datation est gravée sur un linteau, peinte sur une façade, mise en évidence par la couleur de certaines tuiles, forgée dans une grille ou relayée par des ancres. Dans tous les cas il s'agit d'un ajout volontaire et coutumier de la part du propriétaire qui l'accompagne souvent de ses initiales.

Si le millésime n'est pas encore intégré à la liste officielle des objets désignés comme Petit Patrimoine Populaire, ce doit être l'effet d'un oubli. Cet élément discret de second-œuvre est un signal à l'attention de l'espace public. Il caractérise le bien sur lequel il est inscrit et correspond à la définition donnée du Petit Patrimoine. À l'heure du réenduisage des façades extérieures son recensement est un premier pas important pour en assurer sa pérennité.



Cartouche millésimé

2



RUE DES BRASSERIES



Arrêt de volet

1



Libellule

2



Poignée de porte

2



RUE DES BRASSERIES

COLOMBIER DE GRANGE, N°2

Un colombier est un bâtiment ou un simple aménagement dans un mur, destiné à l'élevage des pigeons. L'histoire du pigeon en tant qu'animal domestique est très ancienne. Sa domestication remonte à la sédentarisation des peuples nomades et au début de l'agriculture. Le pigeon était utilisé comme messenger. Il était aussi élevé pour la qualité de sa chair mais également pour l'excellence de sa fiente, la colombine, appelée également guano. Le pigeon était une source abondante de cet engrais puisqu'il peut produire jusqu'à 3 kg de colombine par an.

Le droit de colombier était un privilège seigneurial. L'élevage de pigeons était réservé à la noblesse et aux abbayes. Sous l'Ancien Régime cette prérogative s'est fortement assouplie au point que la plupart des censiers s'en sont équipés. La multiplication des colombiers va s'accélérer après la Révolution française. Il sera à la fois l'emblème de l'habitat paysan et du rejet de la féodalité sans pour autant en effacer la symbolique première, de prestige et de richesse économique.

Il en existe plusieurs variantes, du plus imposant avec une tour dédiée exclusivement à cet effet, jusqu'au simple percement dans un pignon. Dans la majorité des cas il sera mêlé au porche, lieu de passage obligé qui observe un développement plus ou moins important en fonction des moyens de son propriétaire. Ce colombier-ci date sans doute de la seconde moitié du 19^e siècle. Il se situe au-dessus du portail de la grange d'une ferme reprise à l'inventaire du patrimoine culturel immobilier de Wallonie et qui fut l'habitation du conteur, poète, comédien, écrivain, chanteur et sculpteur, Julos Beaucarne (1936-2021).



RUELLE COLLIN

Four à pain

1



RUE DU CULOT

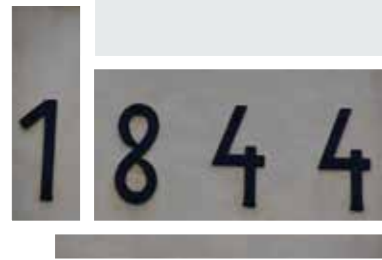


Cartouche millésimé

5

Cartouche millésimé et dédié

2



Millésime

8



Potale

9

Arrêt de volet

11



Ancre

11



Linteau à boutons fleuris

11



Chasse-roue

14

Cartouche millésimé et dédié

17



Linteau à boutons fleuris

19

Linteau à boutons fleuris

18



Cartouche millésimé et dédié

29



Aigrette

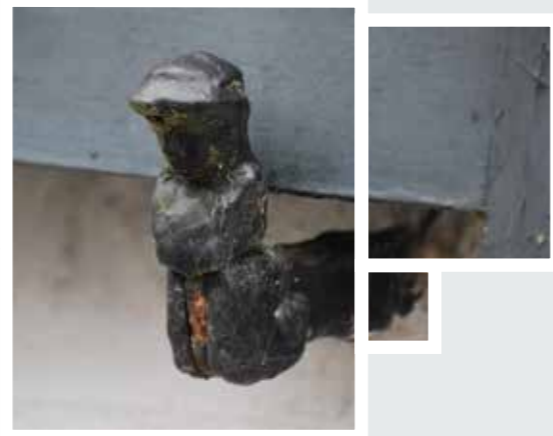
22 b



RUE DU CULOT

Arrêt de volet

32



Pompe à bras

32



Linteau à boutons fleuris

37



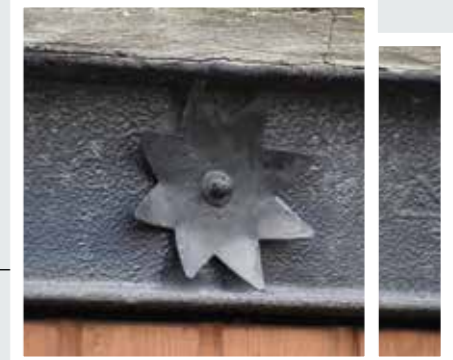
Ancre

51



Linteau à boutons fleuris

51



Linteau à boutons fleuris

40



Ancre

37a



Pompe à lisier

39



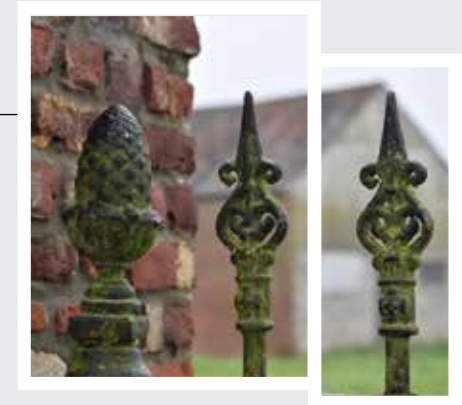
Pompe à lisier

53



Grille d'entrée

58



Chapelle du Rond Chêne, Millésime

Au bout de la rue



RUE DU CULOT

LOSANGE EN BRIQUES ANTHRACITE, N°7

Avec tout ce qu'elle abrite, la maison est un bien trop précieux pour ne pas la protéger par tous les moyens. Depuis la nuit des temps, elle est l'objet d'une série de pratiques et le support de signes prophylactiques* voués à écarter les forces maléfiques de toutes origines. Parfois le seul jeu des matériaux suffit à la mise en place de formes symboliques comme lors de l'usage de briques brûlées qui animent les murs de l'une ou l'autre bâtisse.

Le vocabulaire formel de ces « fétiches » devait être très vaste. Comme ils ont disparu pour la plupart, leur sens s'est effiloché avec le temps et est aujourd'hui fort hésitant. Ici, la partie supérieure du porche de la grange est ornée d'un losange en briques anthracite. Le losange est une image reconnue du bonheur et de la fécondité. Il est parfois associé à une croix. Le motif conjugue alors la tradition du sacré à une imagerie profane et exprime parfaitement la mentalité paysanne qui a perduré jusqu'assez tard dans le temps.



RUE DU CULOT

SOURCE, EN FACE DU N°33B

Une source est le point d'émergence naturelle de l'eau qui provient du sous-sol. Elle a été très longtemps la condition nécessaire à l'établissement d'une communauté. Aujourd'hui elle peut être intégrée à un système de captage et de distribution d'eau mais souvent elle marque encore le lieu séculaire d'une installation humaine.

Pas de vie sans eau. De la nécessité au sacré il n'y a qu'un pas. Les sources, au même titre que les grottes ou les sommets, font spontanément partie de ces endroits propices à la réception des énergies qui émanent du ciel et de la terre. Ils ont vocation à être dédiés aux divinités et aux forces surnaturelles. Ils deviennent des repères et des signes propices quant à la fondation d'une société.

Les vertus magiques de certaines sources antiques ont quelquefois été réinvesties par la tradition chrétienne. Il n'est pas rare de voir une source dédiée à l'un ou l'autre saint qui en authentifie le caractère sacré. La source devient alors prétexte à la construction d'un édicule consacré, à l'aménagement de son accès ou d'une retenue de son eau.

Comme pour les arbres, une source est considérée comme du Petit Patrimoine Populaire si elle est aménagée et/ou témoigne encore d'une fonction signifiante qui dépasse son caractère naturel.



RUE DELAHAYE

Grille d'entrée

1



Grille d'entrée

4



ARRÊT DE VOLET À TÊTE DE BERGÈRE, N°4

Depuis qu'il y a fenêtre il y a doublure, intérieure ou extérieure, à la surface vitrée. L'une comme l'autre protègent des intempéries et de la lumière. Communément appelés volets, les panneaux pivotants sur leur axe vertical et qui viennent fermer les baies à l'extérieur sont en réalité des contrevents. Le volet désigne quant à lui les panneaux qui obturent une ouverture sur sa face intérieure.

C'est le contrevent qui est encore aujourd'hui le plus visible dans les campagnes. Afin de le maintenir ouvert il est bloqué par un arrêt – parfois dénommé arrêt de vent – fiché dans la maçonnerie. Ce dernier est le support à de multiples expressions formelles dont les fonctions sont souvent prophylactiques* ou apotropaïques*, mais parfois tout simplement décoratives. Le motif récurrent est celui d'une tête de bergère qui, à la manière d'une proue de bateau, est une effigie censée porter chance à qui se met sous sa protection. Dans le village de Beauvechain ces arrêts de vent datent en majeure partie de la première moitié du 20^e siècle mais ce genre de motif est encore proposé dans les commerces actuels.

La symbolique de la bergère est la version féminine de celui qui porte dans la mythologie le rôle du guide et du protecteur. La religion chrétienne reprend la figure du berger pour désigner le Christ qui guide le pêcheur égaré.



CHEMIN GOFFIN

DÉCROTTOIR, N°21

Un décrottoir est une lame de fer horizontale, fixée à l'extérieur d'une maison, pour permettre de gratter la boue des semelles. Si cet objet existe certainement depuis très longtemps, sa forme actuelle remonte sans doute au 18^e siècle, période où l'espace public gagne partout en qualité.

Les décrottoirs se sont surtout développés en milieu urbain, à chaque entrée de maison mais aussi devant les édifices publics et religieux. À la fin du 19^e siècle, les architectes incorporent plus volontiers le décrottoir dans une petite niche creusée au bas de la maçonnerie des habitations et en font un objet d'ornement particulièrement riche, mais cette pratique va petit à petit disparaître à partir de 1930.

La présence de décrottoir ancré dans la construction reste rare dans nos campagnes, à l'exception de quelques villas « bourgeoises » des années 1920-1930.



RUE DU GRAND BROU

Linteau à boutons fleuris

17



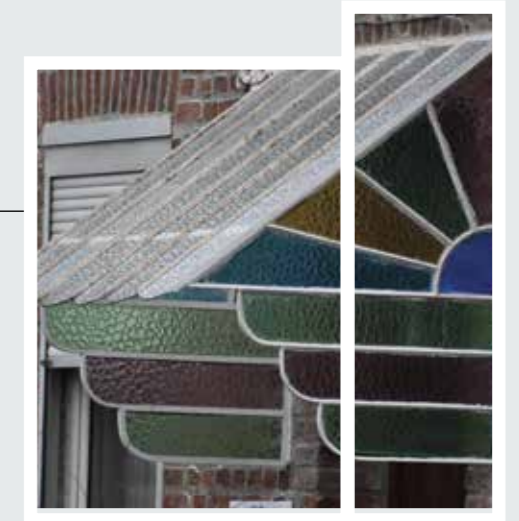
Linteau à boutons fleuris

21



Marquise

21



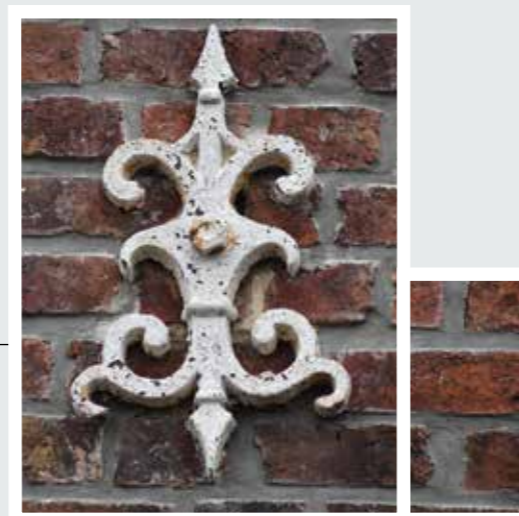
Marquise

12



Ancre

21



Fer à cheval

30



RUE DU GRAND BROU

LINTEAU MÉTALLIQUE À BOUTONS FLEURIS, N°22

Un linteau est un bloc de pierre, une pièce de bois ou de métal qui couvre une baie percée dans un mur. Il reçoit la charge des parties au-dessus de l'ouverture et la reporte sur les deux points d'appuis extérieurs.

Ce type de linteau métallique est composé de deux poutrelles en « H » ou en « U » liaisonnées par des rivets serrés en façade principale par des écrous ornés d'un bouton en forme de fleur – dénommée aussi rosette – en tôle découpée.

Chez nous, l'usage de ces linteaux se repère surtout durant le premier tiers du 20e siècle. Ils sont généralement utilisés lors du remaniement des baies d'une maison plus ancienne, lorsque le propriétaire souhaite les agrandir. Dans une moindre mesure et surtout au tout début du 20e siècle, le linteau métallique fait partie intégrante du projet initial de l'habitation en tant qu'apport d'un élément de modernité (influence probable de l'Art nouveau).

L'intérêt de ce matériau est son moindre coût, sa capacité à couvrir une grande surface en un seul tenant et sa forte résistance à la charge potentielle de la maçonnerie.



RUE DE LA BRUYÈRE SAINT-MARTIN



Grille

22



Cartouche

23



Croix

25

Pompe à bras

34



Linteau à boutons fleuris

44



Enseigne

**En face
de l'église**

*Monument
aux morts*

**En face
de l'église**



Lame commémorative

**En face
de l'église**



RUE DE LA BRUYÈRE SAINT-MARTIN

LE CANON, EN CONTREBAS DE L'ÉGLISE

Entre 1920 et 1925 vont fleurir jusqu'au cœur de nos villages, des monuments qui appellent à se souvenir de ses enfants morts pour la Patrie lors de la Première Guerre mondiale, qu'ils soient officiers ou simples soldats. Chaque communauté, largement soutenue par les autorités communales, se mobilise alors pour ériger un monument distinct en vue de célébrer ses propres morts. Ce sont environ 4 000 monuments aux morts qui seront finalement érigés en Belgique.

Les communes de la Hesbaye brabançonne n'échappent pas à cette « monumentomanie ». Chaque village aura son monument, souvent réinvesti pour ses héros de la guerre 1940-1945. Ce sont des œuvres de commande qui vont prendre différentes formes. La plus courante et la plus sobre est celle de la plaque commémorative, adossée ou intégrée à un mur. Il existe aussi la stèle, une pierre dressée, plus ou moins monumentale et qui connaîtra une grande variété de modèles : fronton stylisé, colonne ou obélisque*.

D'autres feront le choix de la statuaire, avec son large catalogue de représentations : coq, militaire, casque, aigle, allégorie, palmes et lauriers, personnages en prière.... Ponctuellement et comme c'est le cas ici, quelques canons d'époque seront conservés. Au départ il s'agit de prises de guerre, mais par la suite certains exemplaires ont été légués aux Communes. Ils y sont installés de manière fixe et se muent en monument mémoriel.

Peu importe la forme du monument, il commémore des faits, des dates ou des gens, qu'ils soient civils ou militaires. Il n'est donc pas rare que le portrait des héros de guerre, fils et filles défunts du village, y soit apposé sous la forme de photo porcelaine.



RUE DE LA BRUYÈRE SAINT-MARTIN

VESPASIENNE, À CÔTÉ DE L'ÉGLISE

La vespasienne est un urinoir public pour homme, une pissotière. Habituellement placés sur les trottoirs ou dans les aires publiques, ces urinoirs ont fait leur apparition chez nous dès le premier tiers du 19^e siècle, comme une des réponses aux préoccupations hygiénistes du temps. Exclusivement masculines et par ailleurs fort malodorantes, ces vespasiennes ont laissé place, plus d'un siècle après leur création, en 1980, aux sanisettes, entièrement fermées et adaptées aux deux sexes.

La vespasienne doit l'origine de son nom à l'empereur romain Vespasien (9-79). Rome – et la plupart des autres villes antiques – proposait déjà des établissements spécifiques composés d'urinoirs publics dans un but de salubrité publique. Cette urine était récupérée car elle est source d'ammoniaque elle-même utilisée en teinturerie pour nettoyer les étoffes lors d'un processus de transformation. Comme le précieux liquide profitait à l'industrie et au commerce, Vespasien ordonna une levée d'impôts qui visait justement la collecte de l'urine.

Il est donc erroné de croire que cet empereur a inventé l'urinoir, mais, sourions, peut-être serait-il à l'origine, de manière indirecte, du principe des toilettes payantes ?



RUELLE LAMBERT



Amortissement d'entrée

4



Potale

6



RUELLE LAMBERT

GRILLE D'ENTRÉE, N°4

La maison paysanne était le bâti le plus répandu dans le tissu de nos villages jusqu'au 19^e siècle. Son logis s'implantait d'ordinaire en retrait de la voirie, en parallèle ou en perpendiculaire. Dans les deux cas, une petite courette était dessinée par ses étables ou par sa grange. La propriété était fermée à rue par de petits murs et l'entrée était signalée par une grille.

Dans le courant du 19^e siècle, apparaissent dans les campagnes des bâtiments dont la fonction devient plus exclusivement celle de la maison d'habitation. Plus ou moins nanties, ces maisons se trouvent souvent «entre cour et jardin», dans ce que l'on désigne par chez nous comme une «closière», donnant à l'ensemble des allures de petits parcs.

Que ce soit pour la ferme ou la maison, la grille d'entrée joue un rôle déterminant. Elles sont encore nombreuses à Beauvechain et remontent presque toutes à la fin du 19^e ou au début du 20^e siècle. La plupart du temps elles sont en acier coulé, et plus rarement en fer forgé. Il en existe deux grands types : la grille ornementée et la grille plus sobre.

Celle-ci date sans doute du début du 20^e siècle et appartient au premier type. Elle est rythmée de barreaux verticaux sommés de fers de lance. Cette extrémité lancéolée est fréquente et symbolise le caractère «défensif» de la grille d'entrée. La poignée est enrichie d'une élégante ornementation à caractère foliacé.



RUE LEEMAN

Grille d'entrée

25



Amortissement d'entrée

25



Grille d'entrée

25



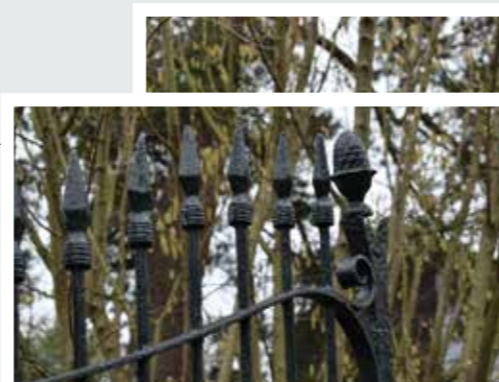
Grille d'entrée

32



Amortissement d'entrée

32



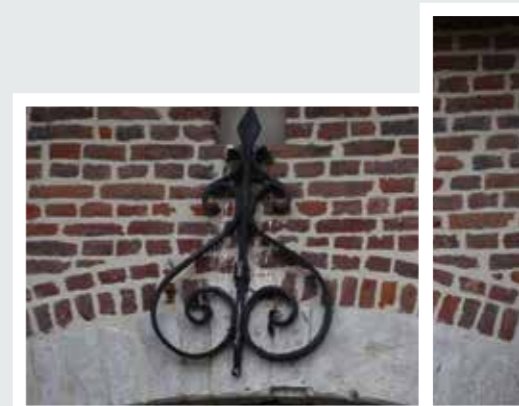
Amortissement d'entrée

34



Ancre

37



Chasse-roue

37



Poignée de porte

37



RUE LEEMAN

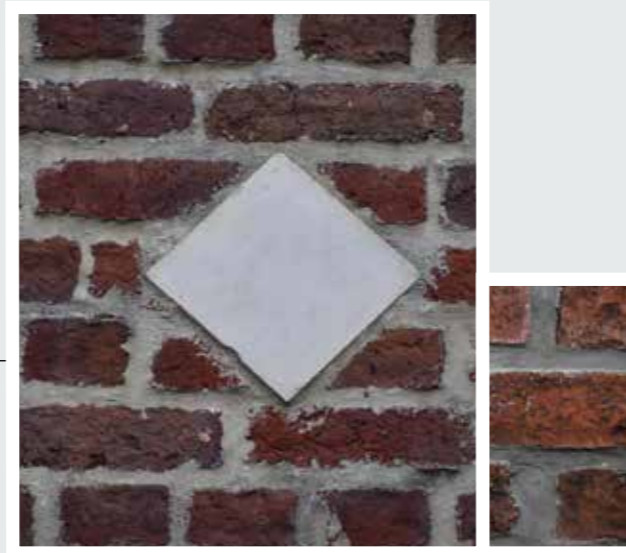
Porche de ferme

37



Potale

37



Cartouche nu

38



Linteau à boutons fleuris

38

Losange

38



RUE LEEMAN

ENSEIGNE DE L'ANCIENNE STATION DU VICINAL, N°16

À l'origine, une enseigne, est un signe constitué d'un emblème, d'une inscription ou d'un objet symbolique qui permet de signaler l'établissement d'un commerce à l'attention du public. Elle peut être fichée sur le frontispice d'un immeuble ou suspendue sur une hampe perpendiculaire à la façade, à la manière d'un étendard.

Aujourd'hui, l'acception du terme est bien plus large et ne se limite plus à la seule distinction d'un commerce. Elle désigne toute inscription et image, gravée ou peinte, qui identifie le rôle d'origine d'un bâtiment public ou privé.

L'enseigne est plus fréquente et diversifiée dans les villes qu'à la campagne. La concentration commerciale qui caractérise l'environnement urbain crée un foisonnement d'enseignes qui n'ont eu de cesse d'évoluer. Aujourd'hui l'enseigne sera lumineuse et surdimensionnée pour répondre à la course frénétique de la visibilité.

Les anciennes enseignes disparaissent donc petit à petit alors qu'elles regorgeaient d'images significatives, de blasons ou de symboles identifiant les corporations qui faisaient parfois la renommée de toute une ville.

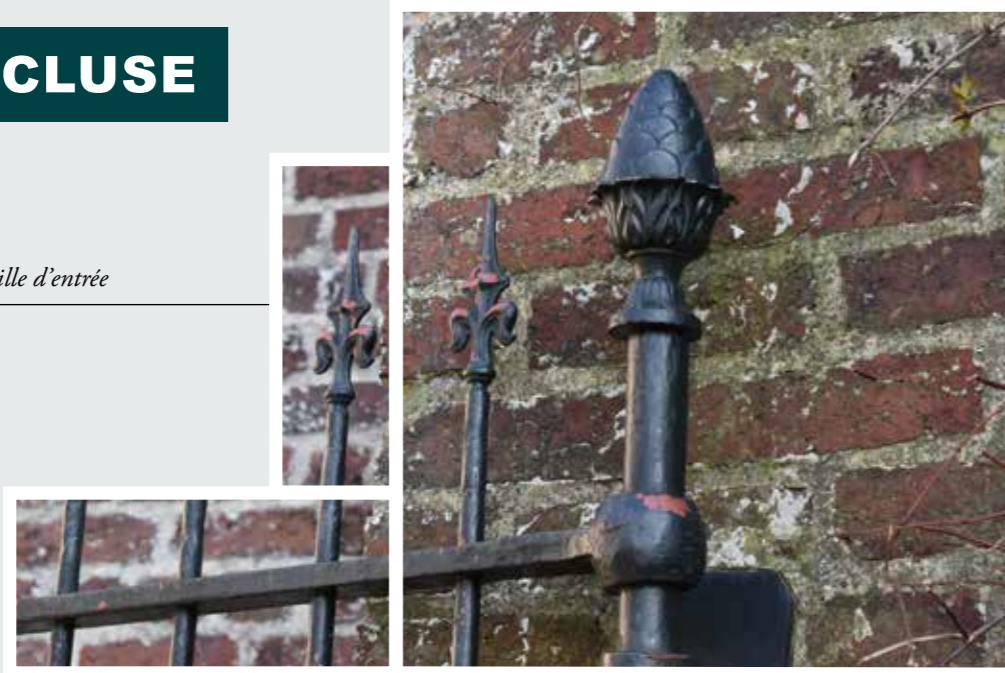
Ici il s'agit d'une enseigne repeinte à l'identique sur l'ancienne gare du vicinal de Tourinnes-la-Grosse. C'est en 1884 qu'est créée la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux. Une voie vicinale est aménagée en 1892 pour relier Louvain à Jodoigne. Elle desservira les villages de Hamme-Mille, Nodebais, Tourinnes-la-Grosse et Beauvechain.



RUE DE L'ÉCLUSE

Grille d'entrée

1



Chasse-roue

3



Colombier de grange

3

Grille d'entrée

3



RUE DE L'ÉCLUSE

POTALE, N°3

Le mot potale peut recouvrir des significations très différentes. Il s'agit d'un substantif féminin wallon ignoré des dictionnaires classiques de la langue française. Du côté de Liège potale signifierait « petite pote », un petit creux laissé dans un mur, comme niche pour abriter un saint ou comme marque de non-mitoyenneté. C'est également le cas à Mons où « potelle » est utilisé pour désigner une petite niche dans un mur qui définit le droit de chacun des deux voisins. À Charleroi « potèle » peut également nommer une lucarne ou un œil-de-bœuf* au pignon d'une maison.

Par chez nous, il semble que ce qui est appelé « potale » est une niche de saint dans un mur ou encore une petite chapelle sur socle avec une niche. Il est intéressant de préciser que dans notre région, le terme potale est également donné au creux ménagé par les cultivateurs entre les gerbes, à mi-hauteur de la grange, pour permettre à un homme de s'y tenir afin d'assurer le relais dans l'engrangement. Il est courant de voir des petites niches aménagées dans les murs des étables ou des écuries. Ces dernières n'ont point d'intention pieuse mais bien de répondre au besoin d'y installer le quinquet.



RUE DU PETIT JEAN

CARTOUCHE MILLÉSIMÉ ET DÉDICACÉ, N°1

Ce cartouche est timbré au-dessus de la porte d'entrée d'une petite maison reprise à l'inventaire du patrimoine culturel immobilier de Wallonie. Il a la particularité d'afficher non seulement un millésime (1867), qui précise la date d'érection du bâtiment, mais aussi une dédicace, c'est-à-dire un hommage ou une reconnaissance envers l'auteur d'une œuvre ou les propriétaires d'un bien. Ce sont sans doute dans ce cas-ci les initiales du propriétaire de l'époque : « A/P ».

Le mot dédicace définit aussi la consécration d'un édifice destiné au culte. Il est à l'origine de Ducasse qui désigne en Belgique et dans le nord de la France une fête populaire annuelle organisée généralement le jour de la fête du saint patron du village. C'est la version francophone de kermesse – Kerkmisse, « Messe de l'église » – qui désigne également la fête paroissiale d'une localité et par extension, une foire populaire annuelle et souvent en plein air.

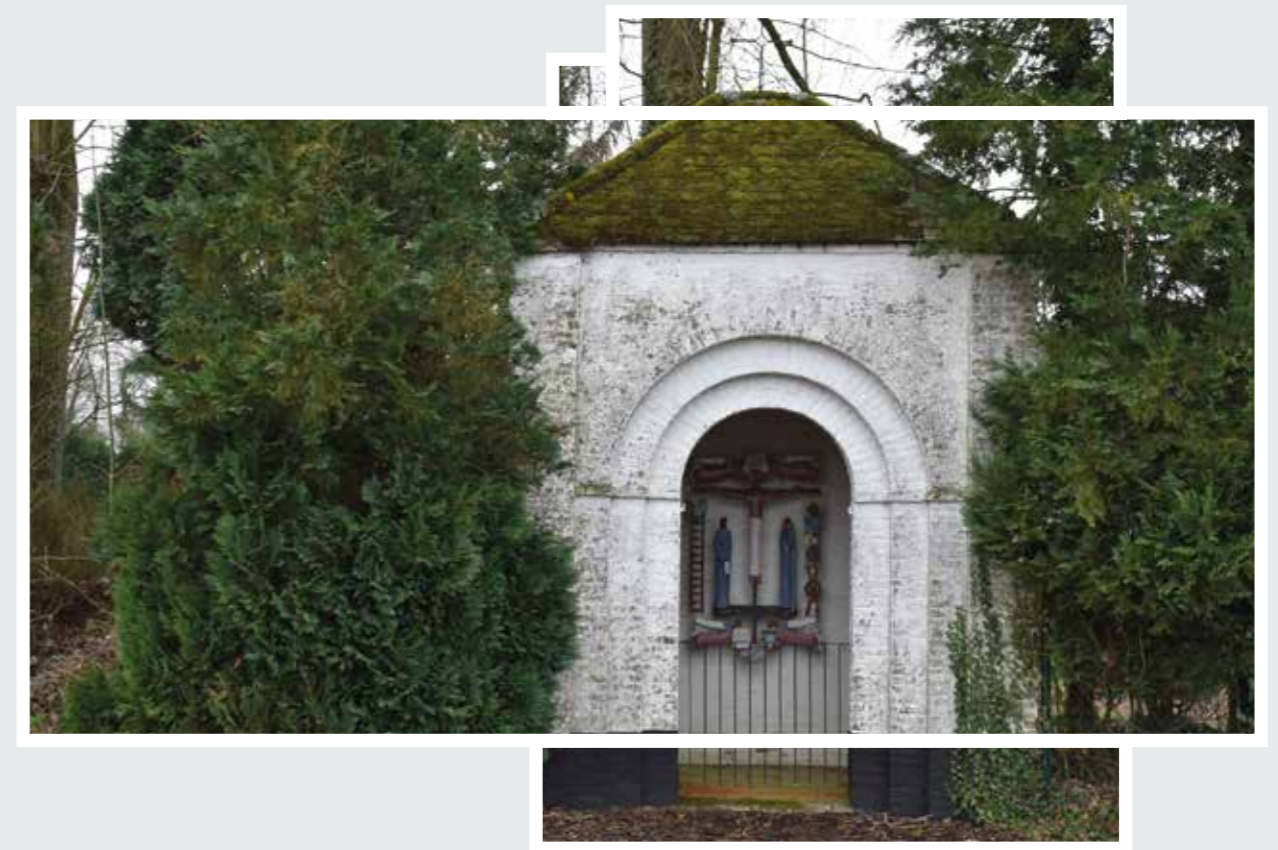


RUELLE MOTTART

CHAPELLE NOTRE-DAME, À CÔTÉ DU N°4

Isolée à l'arrière de la propriété de la Franche-Comté, il s'agit d'un édicule* en brique blanchie, construit en 1850 par Jean Mottart en remerciement pour une guérison. Elle a été restaurée en 1967 par Jean Kumps. Des céramiques polychromes de Max van der Linden sont insérées à l'intérieur de la chapelle mais aussi sur le pilier gauche de l'entrée de la Franche-Comté.

La Franche-Comté est une propriété citée comme « al Comté » dès 1358, puis l'abbaye du Parc à Heverlé en devint propriétaire de 1619 à 1775. Il s'agissait d'une ferme mais elle a aussi abrité un temps une brasserie.



PLACE SAINT-MARTIN



Clocheton à girouette

1

Chasse-roue

1



Empêche-pipi

4

Enseigne

1



Millésime

4



Amortissement d'entrée du cimetière

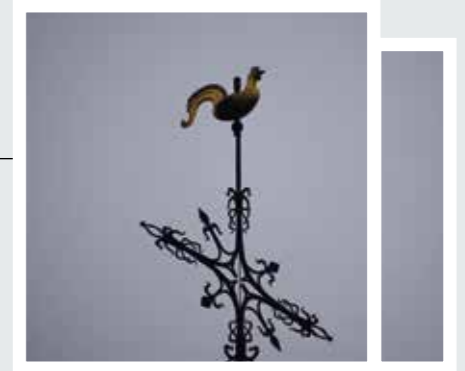
4



Amortissement d'entrée du cimetière



Grille du cimetière



Girouette de l'église



Église Millésime

Église Millésime



PLACE SAINT-MARTIN

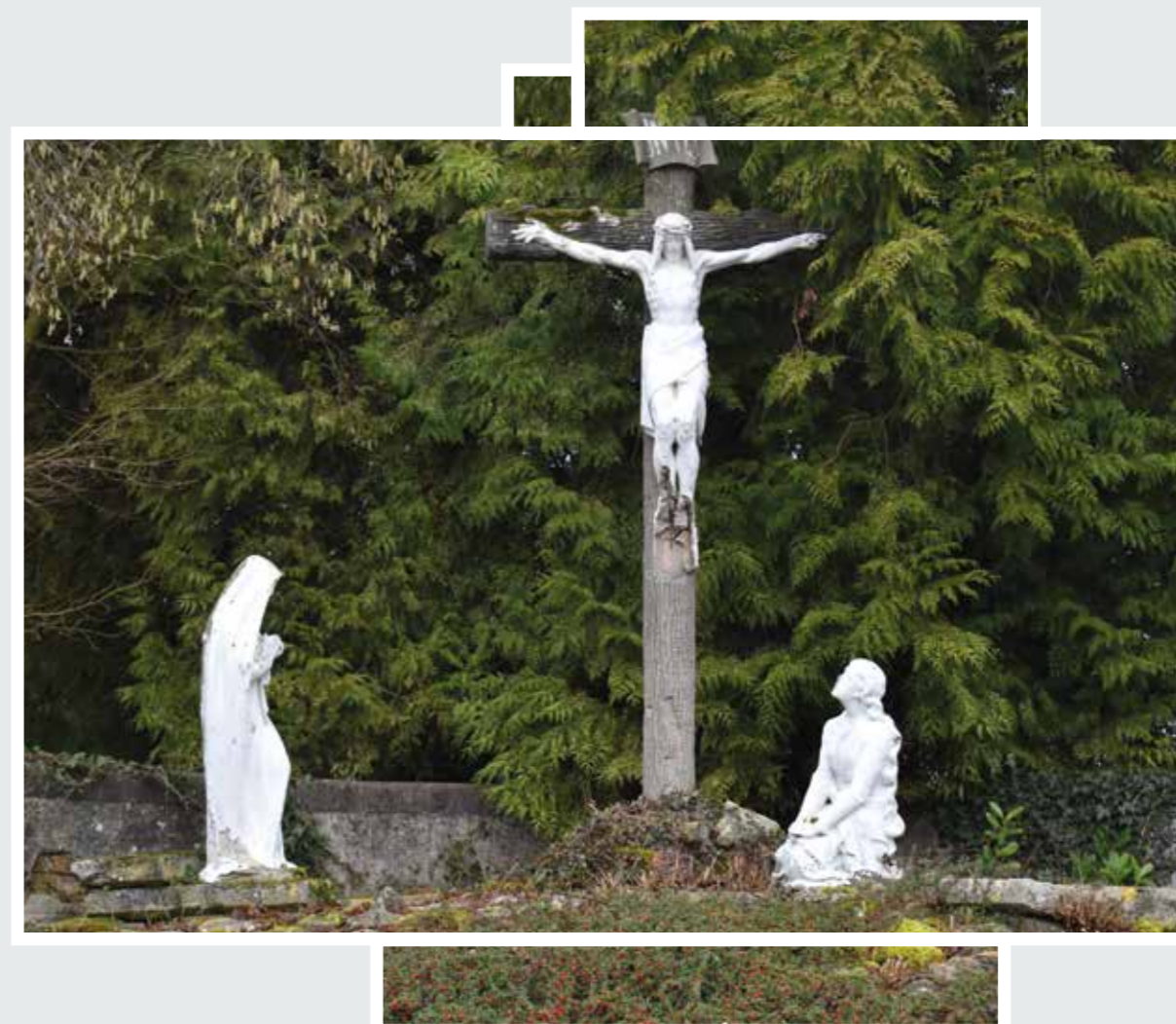
LE CALVAIRE, À CÔTÉ DU N°1

Entre 1830 et 1890, la question de l'accessibilité pour tous à l'inhumation va bousculer régulièrement les gouvernements nationaux sur les questions de propriété et de conception du lieu funéraire. La gestion des cimetières sera finalement et de manière inconditionnelle, l'apanage des Communes.

Le cimetière de Tourinnes-la-Grosse est le résultat d'une réorganisation progressive d'un cimetière de tradition médiévale (clos paroissial) vers ce qu'il est aujourd'hui. L'attraction et la force du lieu étaient telles que son utilisation ne s'est jamais arrêtée au profit d'un cimetière aménagé à l'extérieur de la localité, comme cela a été le cas pour Beauvechain ou Nodebais par exemple.

Ici, le cimetière s'est néanmoins adapté aux mutations imposées par le 19^e siècle, notamment la volonté d'organiser et d'urbaniser autour de quelques axes majeurs qui vont évidemment attirer les concessions qui bénéficieront du plus de visibilité. C'est le long de ces voiries (dénommées parfois « Champs Elysées ») que sont inhumés les héros de Guerre et les personnalités de premier plan.

Deux ou trois axes principaux se distinguent encore à Tourinnes et tous sont dirigés vers le calvaire. Ce calvaire, symbole de la mort et de la résurrection par excellence, est sis depuis 1938 sur un monticule de pierres sèches, situé en dehors du clos communal et sur la propriété du presbytère. Cependant, ce dernier se positionne judicieusement, en face et en surplomb du mur d'enceinte, de manière à non seulement coexister avec l'espace cinéraire géré par les pouvoirs publics mais aussi l'influencer. Voilà une amusante bravade de l'Eglise envers les édiles communaux de l'époque.



PLACE SAINT-MARTIN

GLACIÈRE, N°1

Récolter la glace en hiver et la stocker dans des glacières pour pouvoir en prélever durant les mois plus chauds est une pratique connue depuis l'Antiquité. Que ce soit pour garder des aliments au frais, rafraîchir des boissons, confectionner des sorbets ou pour un usage thérapeutique, l'emploi de la glace ne cessera d'augmenter. Chez nous, les glacières à glace naturelle se développent dès la Renaissance mais connaissent leur apogée au 18^e siècle. À cette époque, chaque domaine d'importance se devait de posséder la sienne. Leur utilisation se prolongera jusqu'au début du 20^e siècle mais disparaîtra avec l'apport des réfrigérateurs domestiques. Si le premier de ce type, le « Domelre », est créé en 1913 à Chicago, ils n'apparaîtront sur le vieux continent qu'à partir des années 1950.

Une glacière à glace naturelle fonctionne sur base d'un principe simple : une grande quantité de glace fond proportionnellement plus lentement qu'une petite. De façon générale, une glacière se compose de trois éléments principaux : un accès, une cavité de stockage (en sous-sol) et un dispositif de couverture.

Dans les années 1980, l'ASBL « Qualité Village Wallonie » a répertorié près de 200 glacières à glace naturelle en Wallonie. La glacière de Tourinnes – dont on ne voit ici que la construction qui couvre son accès – témoigne donc d'une pratique courante mais néanmoins destinée à une population privilégiée. En général, le cubage des glacières répertoriées en Wallonie est au minimum deux fois plus important que celui de Tourinnes, ce qui veut dire qu'il s'agissait ici d'un usage privé pour des propriétaires particulièrement aisés.



PLACE SAINT-MARTIN

EMPÊCHE-PIPI, N°1

Lorsque des murs forment un angle, ils constituent parfois un lieu propice aux hommes qui souhaitent se soulager, dans une certaine discrétion et souvent au profit de l'obscurité. Les endroits ainsi régulièrement visités à cette fin subissent des dommages immédiats mais les odeurs quant à elles vont perdurer plus longtemps et créer de réels embarras.

Pour pallier à ce désagrément visuel et olfactif les propriétaires ont fait construire des « empêche-pipi », parfois appelés « casse-pipi », borne sanitaire, « pissepala » ou encore « éclabousseurs de chaussettes ». Il s'agit d'une petite construction de forme conique ou arrondie, adossée aux murs pour combler l'angle incriminé. En général elle est composée de briques, de gravats cimentés, de moellons ou de pierres taillées avec plus ou moins de soins.

Dans certains cas l'empêche-pipi est constitué d'une grille en métal qui barre l'accès au coin. Les « pissepala » de ce type sont volontiers enrichis de piques, de lames et de toutes sortes d'excroissances lancéolées censées repousser l'importun.

La forme du « casse-pipi » et les irrégularités volontairement réalisées sur sa surface ont pour effet de créer des éclaboussures en direction du fauteur de trouble qui verra son pantalon arrosé par sa propre urine. Si l'existence de ce dispositif est sans doute assez ancienne, la plupart des empêche-pipi encore visibles aujourd'hui ne remontent pas au-delà du 19^e siècle et sont rarement plus récents que la première moitié du 20^e siècle.



PLACE SAINT-MARTIN

HORLOGE DE L'ÉGLISE

L'horloge est un dispositif qui s'inscrit comme un aboutissement dans la longue quête de la maîtrise du temps. Cette préoccupation ancestrale est bien compréhensible. La capacité de mesurer le temps a permis aux humains de dompter leur environnement. D'abord dans la prévision et l'anticipation des événements naturels récurrents (solstices, cycles lunaires, saisons), puis dans l'organisation de la vie sociale, religieuse ou économique.

Basées sur le cheminement des astres, les premières traces de calendriers remontent à l'Égypte antique et aux Mayas, mais c'est l'utilisation du « gnomon », il y a plus de 4 000 ans, qui va révolutionner le calcul du temps. Il s'agissait d'un axe vertical fiché dans le sol et qui y projetait l'ombre du soleil ou de la lune. Cet outil rudimentaire a permis de déterminer avec précision les quatre points cardinaux et de découper progressivement les jours et les nuits en portions de douze unités de temps.

Le cadran solaire, la clepsydre ou le sablier témoignent également des premiers instruments de mesure du temps qui ne cesseront de se perfectionner. La fin du 13^e siècle marque l'arrivée de l'horloge automatique, hydraulique d'abord, mécanique ensuite. Aux heures signalées par le tintement des cloches s'ajoute l'utilisation du cadran à aiguille à partir du 15^e siècle. L'horloge à cadran passera rapidement d'un usage isolé à une jouissance publique. Aujourd'hui encore, toutes les églises de nos villages et tous les beffrois de nos villes en possèdent une.



PLACE SAINT-MARTIN

TÊTE DE LOUP SUR LE GARDE-CORPS DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

L'entièreté du dispositif d'entrée de l'église Saint-Martin de Tourinnes-la-Grosse résulte d'une création de 1904. Il se compose d'un large perron qui donne accès au parvis de l'église. Le cimetière est signalé par mur grillagé ponctué de solides piliers qui mettent en scène ses accès.

Le perron est doté d'un garde-corps particulièrement soigné, en acier coulé. Ses traverses sont torsadées et ses montants sont ornés de trilobes et de dents de scie. Cet équipement est prolongé de part et d'autre de l'escalier par une rampe dont l'extrémité est agrémentée d'une tête de loup. Le loup est une image particulièrement puissante au sein de la panoplie riche en symboles apotropäiques*, destinée à protéger une propriété.



PLACE SAINT-MARTIN

POMPE À BRAS PUBLIQUE, EN FACE DU N°1

La Commission Médicale créée en 1837 avait pour mission de veiller à la situation sanitaire du tout nouvel État belge. Une de ses préoccupations visait l'accès à l'eau potable. Pour les villes, le problème a été assez vite résolu mais ce fut beaucoup plus long dans les campagnes car les frais d'installation du réseau étaient supportés par les communes. Jusqu'en 1970, l'eau courante et la présence d'un robinet dans chaque maison n'étaient pas encore une réalité pour tous les Beauvechainois.

La première étape a donc été tout naturellement de remplacer les puits publics par des bornes-fontaines ou des pompes à bras, produits en série dans les fonderies du pays et installés en plusieurs lieux stratégiques. C'est le cas pour cette pompe à bras millésimée 1861.



LE PETIT PATRIMOINE FUNÉRAIRE

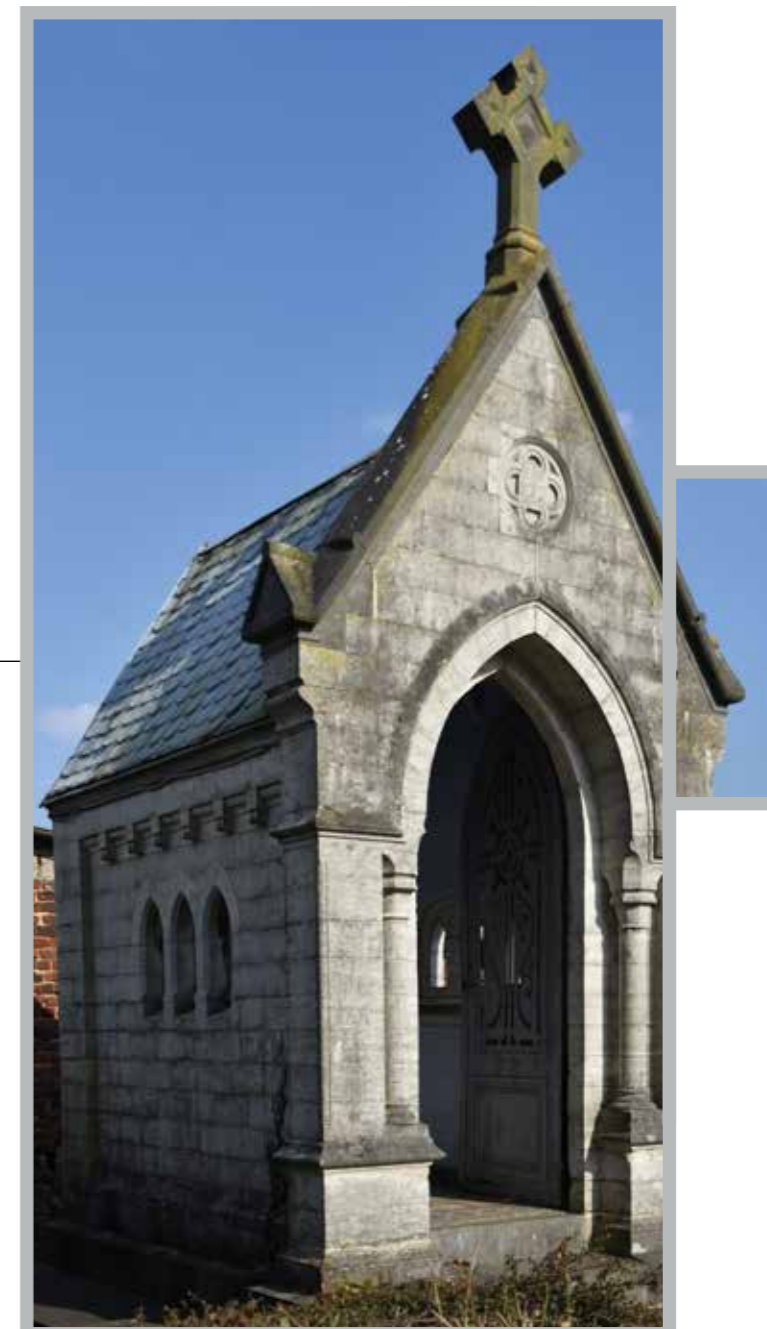
Par obligation décréte¹ la Commune de Beauvechain réalise le cadastre des sépultures érigées avant 1945 compte tenu du fait que pour ces dernières toute décision du Collège doit nécessairement être prise en collaboration avec la direction du Patrimoine. Le même décret impose également la sélection des sépultures d'importance historique locale, qui peuvent être considérées comme des éléments du Petit Patrimoine Populaire. Ces tombes une fois sélectionnées sont alors conservées et entretenues par le gestionnaire public pendant au moins trente ans ; ce délai pouvant être prorogé.

Sur le cimetière de Nodebais, une sépulture familiale est sélectionnée en vue d'être reconnue officiellement comme étant d'importance historique locale. Le cimetière de Tourinnes-la-Grosse en compte huit qui seront également proposées à la tutelle afin d'être reconnues et protégées.

La Commune de Beauvechain, au travers de sa Maison de la Mémoire et de la Citoyenneté, souhaite réaliser le recensement complet des sépultures pour l'ensemble de ses cimetières. Une fois cet inventaire réalisé, un ouvrage spécifique sera entièrement dédié à la matière cémétériale et à sa teneur tant patrimoniale que sociale ou historique.

¹ Décret du 6 mars 2009 modifiant le Chapitre II du Titre III du Livre II de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation relatif aux funérailles et sépultures.

*Chapelle funéraire
de la famille van der Linden*





*Marcel BAUVIGNET,
dit Frérot, curé de la paroisse Saint-Martin*



*Jeanne COLLART,
stèle ornementée par des céramiques de Max van der Linden*



*Melchior DECONINCK,
grand invalide de Guerre
1914-1918*



*Antoine VERGER,
ancien Bourgmestre
de Tourinnes-la-Grosse*



*Gustave GRIETENS,
ancien Bourgmestre de Tourinnes-la-Grosse*



*Pierre STROOBANTS, ancien Bourgmestre
de Tourinnes-la-Grosse et Sénateur*

*Joachim STROOBANTS,
ancien Bourgmestre de Tourinnes-la-Grosse*



*Oscar VAN MEERBECK,
ancien Bourgmestre de Tourinnes-la-Grosse*



REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

Architecture rurale de Wallonie. Hesbaye brabançonne et Pays de Hannut, Liège, Pierre Mardaga Éditeur, 1989.

BERTRAND (Th.), DUEZ (P.), HALLAUX (J.-J.), MALOENS (D.), MENGAL-CASSIMAN (N.), *Chapelles & Potaies du Grand Beauvechain. Essai de présentation et d'inventaire des signes extérieurs de piété à Beauvechain*, Beauvechain, Nauwelaerts Éditeur, 1993.

BERTRAND (M.), BERTRAND (Th.)^(†), DECONINCK (M.), *Le patrimoine de Beauvechain*, coll. Carnets du patrimoine, 97, IPW, 2012.

BERTRAND (M.), CATTELAINE (P.), LEMAIRE (V.), REGNIER (P.), *L'outil et la terre*. Catalogue d'exposition, Treignes, Écomusée du Viroin-Éditions DIRE, 2013.

DECONINCK (M.), *Beauvechain au fil du temps*, Bruxelles, 2000.

DEPICKER (K.), GENICOT (L.-F.), HANOSSET (Y.), *Héritages de Wallonie. Anciennes sources d'eau de nos campagnes*, 1990.

Le Petit Patrimoine Populaire Wallon, Jambes, SPW/DGO4/Département du Patrimoine/Direction de la restauration/Cellule PPPW, 2017.

Patrimoine architectural et territoires de Wallonie. Beauvechain, Incourt et Jodoigne, Sprimont, Mardaga, 2006.

PÉROUSE DE MONCLOS (J.-M.), *Principes d'analyses scientifiques. Architecture, vocabulaire*, Paris, Imprimerie Nationale, 1989.

Visages du patrimoine en Hesbaye brabançonne. Itinéraire au « Pays Blanc ». Catalogue de l'exposition itinérante, Culturalité en Hesbaye Brabançonne, 2007.

Remerciements

Nous souhaitons exprimer nos plus sincères remerciements aux différents propriétaires des lieux où prennent place les éléments du Petit Patrimoine Populaire. Notre reconnaissance s'adresse également à Marc Deconinck pour ses conseils avisés ainsi qu'à Julie et Natascha Rahir pour leur contribution rédactionnelle. Nous tenons à saluer la fidélité de l'Atelier de l'Image et la qualité de son apport photographique. Notre gratitude va aussi à Marie-José Frix et Danielle Maloens pour leurs remarques constructives ainsi que pour le temps qu'elles ont consenti à la relecture des textes.

GLOSSAIRE

- Agape :*** dans l'Église primitive, repas fraternel à caractère liturgique que les chrétiens prenaient en commun. Désigne par extension, un repas copieux et joyeux entre amis, un festin.
- Apotropaïque :*** se dit d'un objet, d'une formule servant à détourner vers quelqu'un d'autre les influences maléfiques. C'est une représentation négative destinée à détourner le mal.
- Auvent :*** couverture en surplomb, généralement en appentis, couvrant un espace à l'air libre devant une baie ou une façade.
- Édicule :*** petit bâtiment élevé sur la voie publique.
- Moyeu :*** pièce centrale sur laquelle sont assemblées les pièces qui doivent tourner autour d'un axe.
- Obélisque :*** dans l'art égyptien, pierre levée, à base quadrangulaire, taillée en forme de pyramide très élancée et terminée par une pointe pyramidale, le pyramidion. De nombreux monuments commémoratifs s'en inspirent.
- Pharmacopée :*** ensemble ou liste de médicaments.
- Piédestal :*** socle monumental.
- Piédroit :*** montant portant le couvrement d'une baie.
- Prophylactique :*** qui préserve la santé de tout ce qui pourrait lui être nuisible.

